



REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DE WADII FIRA  
DEPARTEMENT DE DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DE KOLONGA

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

## PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON KOURKOURE



**Période 2022 à 2026**

Elaboré par la population du canton KOURKOURE

Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et  
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle  
(SAN 11<sup>ème</sup> FED)

**Mars 2022**

**Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : Dar Tama**

Session de validation du PDL du canton de ~~Gnéré~~ *Kour Kouré*

En date de 1er / 03 / 2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 1er / 03 / 2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Monsieur MANSOUR ABDOULAYE Secrétaire Général du Département de Dar Tama

Pour les services techniques : nom et fonction

1. *Abakar Abdoulaye Issaka - Education*
2. *Mahamat Tchong Tchong - Elevage*
3. *Brouni Housni Tideye - ANADER*
4. *Brachaneu de Adouma - Environnement*
5. *Mahamat Saleh Saouf - Santé*

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. *Abdeouayy Abel el Keim - Producteur*
2. *Mansour Abdoulaye Nassi - Pdt CGA*
- 3.

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de \_\_\_\_\_ représenté par les personnes suivantes : nom et fonction

1. *Ahmat Mahamoud chef de canton*
2. *Yidou yaya membre CCD*
3. *yaya Adam membre CCD vice president*
4. *Bati Kochi membre CCD*

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : .....

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de *14,85* / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de *Kour Kouré*... est : *validé satisfaisant*

### Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton Kourkouré en sa session le 1<sup>er</sup> mars 2022.

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

#### Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

Nom et prénom,	fonction	Signature
1- <i>Abderaman Abdelkerim</i>	<i>vice president CDA</i>	<i>Abderaman Abdelkerim</i>
2- <i>Hansour Abdoulaye Nassir</i>	<i>president CDA</i>	<i>Hansour Abdoulaye Nassir</i>
3- <i>Abakar Abdoulaye Issak</i>	<i>Membre CDA</i>	<i>Abakar Abdoulaye Issak</i>
4- <i>Mohamat Tchong-Tchong</i>	<i>Rapporteur CDA</i>	<i>Mohamat Tchong-Tchong</i>
5- <i>Brohim Hassan Tidei</i>	<i>Rapporteur Adj CDA</i>	<i>Brohim Hassan Tidei</i>
6- <i>Bocharène Ali Adouma</i>	<i>Membre CDA</i>	<i>Bocharène Ali Adouma</i>
7- <i>Mohamat Saleh Daoud</i>	<i>Membre CDA</i>	<i>Mohamat Saleh Daoud</i>
8-		

#### Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- 
- Structure d'appui

## Table de matières

Liste de tableaux, cartes, figures .....	Erreur ! Signet non défini.
Liste des Abréviations .....	<b>V</b>
1.2.4. Organisations Paysannes et Modernes .....	14
1.3.3. Pêche.....	23
1.3.4 Commerce.....	23
1.3.5 – Artisanat.....	23
:.....	23
1.3.6 Autres activités : La cueillette .....	23
4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE .....	<b>38</b>
4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME .....	<b>39</b>
4.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES...) .....	<b>40</b>
5. 1. 1- Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	Erreur ! Signet non défini.
5.1. 2- Stratégie de mobilisation des ressources .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5.1.3 - Stratégie de suivi et évaluation .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Conclusion.....	<b>1</b>

## LISTE DES ABREVIATIONS

ADC	Association de Développement Cantonale
AG	Assemblée Générale
AGR	Activités Génératrice des Revenus
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
APE	Association des Parents d'Élèves
BCI	Bureau Consult International
CCD	Comité de Cantonal de Développement
CDA	Comité Départemental d'Action
CEG	Collège d'Enseignement Général
CRS	Conservation et Restauration des Sols
COGES	Comité de Gestion du centre de Santé
COSAN	Comité se Santé
CPA	Comité Provincial d'Action
CT	Commission Thématique
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DRS	Défense et Restauration des Sols
FED	Fonds Européens de Développement
GM	Grand Marché
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
IST	infection Sexuellement Transmissible
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
ODV	Organisation de Développement du Village
ONG	Organisation Non gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASAP-WaFO	Projet d'Appui à la Structuration- Animation et à la Planification Locale dans les Provinces de Wadi- Fira et Ouaddaï
PM	Petit Marché
PROSSAN	Projet d'amélioration des soins de santé Primaire et Nutritionnelle dans le District sanitaire de Guereda
PSAN	du Programme de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
RAF	Responsable chargé d'Animation et de Formation
SECADEV	Secours Catholique de Développement
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
UGDV	Union des Groupements de Développement des Villages
UNA	Unité Nutritionnelle Ambulatoire
UNS	Unité Nutritionnelle Supplémentaire
VIH	Virus d'Immuno déficience Humaine

## INTRODUCTION

Le Tchad appuyé par ses partenaires financiers et techniques, l'Union Européenne 11<sup>ème</sup> Fed à travers le Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PSAN – UE 11<sup>ème</sup> Fed) s'est engagé à mettre en œuvre un processus de planification locale qui vise la responsabilisation totale des communautés à la base. IL a pour finalité de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la réduction de la pauvreté des populations rurales.

L'élaboration du plan de développement local du canton Kourkouré dans la province de Wadi-Fira, Département de Dar-Tama et Sous-préfecture de Kolonga s'inscrit dans le cadre de la promotion des compétences locales et de transfert de celles-ci pour une responsabilisation des communautés locales et de leurs instances représentatives de décision dans la prise en main de leur destin.

Le plan de développement local constitue un outil de référence, de mobilisation et d'implication de l'ensemble des acteurs du développement cantonal dans l'identification des priorités, la réalisation et la pérennisation des actions. Il est un document qui décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, d'une collectivité autonome, les objectifs et le programme d'actions pour les atteindre. La planification locale met en exergue les principaux problèmes des communautés locales tout en intégrant les enjeux environnementaux et de gestion des ressources naturelles en tenant compte des opportunités, atouts/potentialités et contraintes.

En dépit des efforts consentis par l'Etat, les communautés au niveau local restent confronter à des multiples difficultés sur le plan de la Santé, de l'Education, de l'Agriculture/Elevage, de la Gestion des Ressources Naturelles Bref sur la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.

C'est donc à travers de concertation et du consensus autour de la vision, des axes stratégiques et des actions à mener que la réalisation de ce document a été rendue possible

### Méthodologie d'élaboration du PDL

- Pendant la phase de préparation, l'équipe des animateurs expérimentés du Consortium BCI/ AL-TAKHADOUUM ont sillonné le **canton Kourkouré** dans son ensemble, village après village pour une campagne d'information et de sensibilisation-animation et de collecte des données relatives à l'étude du milieu dans le canton. Les animateurs ont eu à organiser plusieurs rencontres avec les chefs traditionnels, les services techniques déconcentrés de l'Etat, toutes les ONG et les Agences qui travaillent dans le Département de Guéréda et plus particulièrement dans le canton, en vue de recueillir des informations et autres données indispensables à la démarche d'élaboration d'un plan de développement du canton Kourkouré Par la suite, des dates pour les ateliers et les assemblées générales ont été fixées.

Une Assemblée Générale d'information et de sensibilisation est organisée à Kourkouré centre chef-lieu du **Canton**. C'est une occasion que les autorités locales, les leaders communautaires sont au courant du projet et de la démarche.

- Cette assemblée générale de lancement sous forme d'atelier a été organisée le **09 Mars 2021** pour mettre plusieurs structures ont été mises en place pour piloter et suivre le processus, ce sont : l'Organisation de Développement du Village (ODV), l'Union de Développement des Groupements de Villages (UDGV), l'Association de Développement du Canton (ADC) avec sa structure d'exécution le Comité Cantonal de Développement (CCD), ainsi que les animateurs locaux choisis à l'unanimité par les participants.

Pendant ces Assemblées Générales (AG) des fiches de diagnostic par domaine ont été distribuées aux représentants des grappes des villages afin de préparer les AG de diagnostic participatif au niveau groupe des villages.

Une collecte de données en complément des recherches documentaires a été effectuée auprès des chefs des services techniques déconcentrés de l'Etat, les ONG intervenant dans le Département et les personnes ressources du canton. C'est ainsi qu'une formation acteurs locaux impliqués a été organisée dans les grappes des villages du **23 au 24 mars 2021**.

- Une assemblée générale cantonale de diagnostic participatif a été tenue le **23 juin 2021** à Kourkouré centre chef-lieu du canton. Cette phase permet à la communauté de mieux identifier les problèmes, les causes et les conséquences et chercher ensemble les solutions durables. Pendant cette AG, les groupes thématiques représentant les grappes de villages, l'ADC, les chefs des services déconcentrés de l'Etat, les représentants des ONG nationales et internationales ont pris massivement part. Cette AG a permis aux participants d'étayer tous les problèmes qui entravent le développement du canton Kourkouré dans son ensemble, de discuter et d'analyser les données collectées pendant les Assemblées Générales (AG) des groupes de villages. Ainsi donc, les orientations techniques ont été données par les techniciens les potentialités, les atouts ont été identifiés et localisés et des solutions aux problèmes ont été trouvées en vue d'une planification à court, moyen et long terme.
- La phase de planification a été caractérisée par les travaux en commissions thématiques (CT) qui ont regroupé techniciens et représentants de la population par domaine. Ensuite un atelier cantonal de formulation des projets a été organisé en date du **28 juillet 2021**. Un autre atelier cantonal de priorisation et d'adoption de l'ébauche du PDL a été organisé à Kourkouré le **11 août 2021**. La Fédération AI-Takhadoum a ensuite rédigé le PDL en respectant les priorités établies lors de ce dernier atelier de la phase.
- Pendant la phase de validation et de diffusion, le document de PDL a été finalisé et soumis par le CCD au CDA de Guéréda pour validation.
- La session de validation a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 2022 à Guéréda. Le CCD a présenté et défendu son PDL qui a été validé par le CDA et autorisé à être diffusé

## 1.1. Milieu physique

### 1.1.1 Localisation géographique

Sur le plan Administratif, le Canton Kourkouré dépend de la Sous-préfecture de Kolonga Département de Dar-Tama et Province de Wadi-Fira/Tchad. Il est situé à environ 81 km à l'Ouest de Guéréda, chef-lieu de Département et à 33 Km au Sud du Chef-lieu de la sous-préfecture de Kolonga.

Le Canton Kourkouré fait frontière avec le canton Kounougoet Kolonga au Nord- Est, le canton Gnéré à l'Ouest, le canton Kolonga à l'Est et le canton Wilikouré au Sud.

Le canton Gnéré couvre un terroir d'environ 43 km<sup>2</sup>.

## 1.1. 2- Caractéristiques physiques

### 1.1.2.1-Le Relief

Le relief du canton est caractérisé par la présence des vallées, des plaines et des collines. Les pentes des élévations (Montagnes et collines) provoquent l'érosion hydrique dans les superficies agricoles qui favorisent la production agricole et sylvicole. La plus haute montagne du canton est Guingumé.

Il existe des collines dont les plus importants sont :

- Hadjar Koumouda ;
- Hadjar Kuiuéké;

Par ailleurs, ces collines sont les lieux de cueillette par excellence, de recherche de bois de chauffe, de construction d'habitat, de pâturage pendant les mois d'Avril-Mai-Juin.

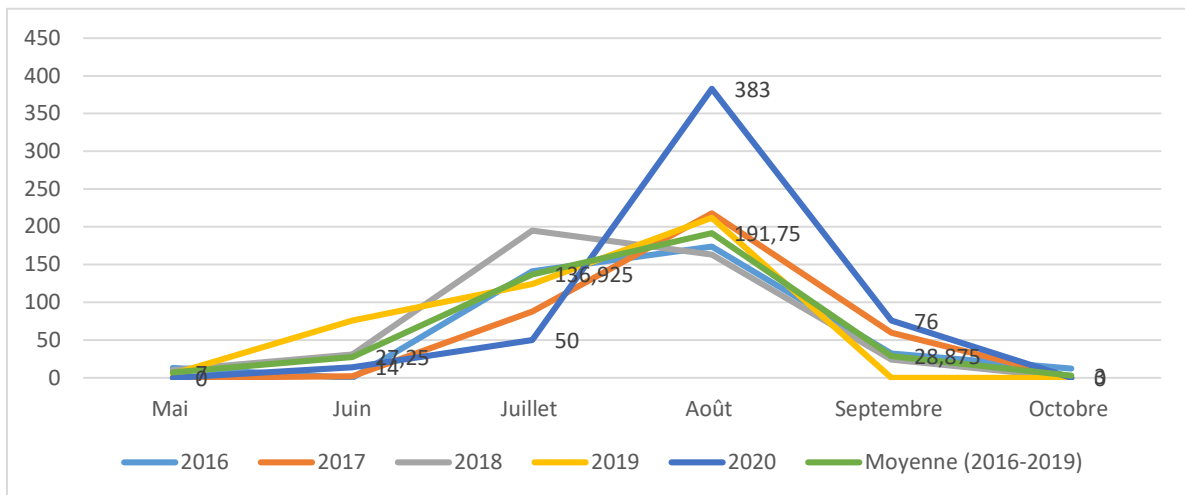
### 1.1.2.2- Climat,

Le Climat du canton Kourkouré à l'instar des autres cantons de Dar-Tama est de type sahélien avec deux saisons

Le canton est dans une zone à climat sahélo-soudanien caractérisé par deux types de saisons : la saison sèche et la saison des pluies. Ces deux saisons sont déterminées par une longue période de saison sèche (d'octobre –juin) où cette dernière décennie entraînant des vents violents des poussières provoquent des maladies pulmonaires. Ces vents ont un effet important sur l'environnement car ils favorisent l'assèchement du couvert végétal à cause d'une évapotranspiration très importante. De

Decembre à Mai, souffle un vent sec « l'harmattan » du Nord-Est au Sud-Ouest. De juin à Septembre, souffle la Mousson, un vent du secteur Sud Ouest vers le Nord-Est qui apporte des nuages. Des pluies qui s'étendent sur une courte saison et dont la hauteur moyennne de la pluviometrie se situe entre les 300 à 550 mm/an.La saison des pluies très courte (3 à 4 mois) Juillet–Septembre. Mois le plus froid : Decembre-Mars avec des températures pouvant descendre jusqu'à 10°C. L'amplitude thermique est très élevée entre le jour et la nuit.

**Graphique :** Diagramme pluviométrique de la zone de Guereda (2016-2020)



Source : ANADER de Guéréda

Le cumul pluviométrique enregistré (523mm) montre une année plus pluvieuse que les 4 précédentes années (2016, 2017, 2018 et 2019) avec un excédent pluviométrique de 128 mm par rapport à la moyenne qui est de 395 mm. Notons que l'augmentation du cumul annuel est dûessentiellement aux mois d'août et de septembre qui ont enregistré des pics pluviométriques importants respectivement de 383 mm soit 73% du total enregistré et de 76 mm soit 14,5% du total. Les mois d'août et de Septembre comptent 77,5% des quantités de pluies. Cela dénote une répartition très inégale de pluie d'autant plus que la saison campagne agricole 2020-2021 a démarré en Juin et qu'avant le mois d'août un déficit pluviométrique est enregistré avec un total de seulement 64 mm (de juin à juillet) par rapport à la moyenne des quatre précédentes années qui se chiffre à 171mm (mai à juillet).

### 1.1.2.3 - L'hydrographie

Le réseau hydrographique du canton Kourkouré est caractérisé par les ouaddis qui servent de passage de l'eau de ruissellement lors des grosses pluies, ils ont des nappes phréatiques plus ou moins considérables qui servent pendant la saison sèche pour l'abreuvement des animaux, à la consommation des ménages et le maraîchage. Ces wadis coulent de l'Est à l'Ouest et se déversent à wadi Sabbar. Ils sont temporaires et ne coulent qu'en saison pluvieuse. Il est traversé par des nombreux ouaddis dont les plus importants sont :

- Ouaddi koumouda ;
- Ouaddi Margué ;
- Ouaddi Dindilé
- Ouaddi kourkouré.



### 1.1.3- Les ressources naturelles

#### 1.1.3.1 - Les Sols

Les sols du canton présentent des textures variées. Les principaux types de sols rencontrés sont :

- Les sols sableux : Ce type de sol occupe une bonne partie de la zone pauvre en matières organiques, ils ont une qualité agronomique faible ; néanmoins il est favorable à la culture du mil, d'arachide et du sésame.
- Les sols sablo-argileux : Ces sols se trouvent aux abords des ouaddis. Ils sont riches en matières organiques. Ces sols sont généralement compacts et à forte cohésion qui renferment un taux de matière organique assez élevé. Ils sont d'une qualité agronomique appréciable et permettent diverses cultures : les sorghos rouge et blanc, l'arachide, le sésame, le mil et la culture maraîchère (pastèque, piment, le concombre ; tomate, légume, betterave, carotte, Aubergine, poivrons etc ...).
- les sols ferrugineux avec socles affleurant non favorables aux cultures, mais utilisés comme terres de parcours

Ces sols subissent une dégradation très accélérée due notamment à l'érosion hydrique et éolienne, aux mauvaises techniques culturales, aux feux de brousse, à la pression démographique etc.

#### 1.1.3.2 - La Végétation et flore

La végétation est constituée des essences ligneuses diverses et variées à dominance les épineux.

##### A/ La végétation naturelle :

Le canton regorge des potentialités importantes, des savanes arborées en îlots tout au long des Wadis et des savanes clairsemés associées aux collines.

Les essences arboricoles prédominantes sont :

Noms scientifiques	Arabe	Langue locale
Acacia Albida	Haraze	Itong
Acacia sénégale	Kitir abiat	Teyite
Acacia Seyal	Talha	Ourgoute
Acacia nilotica		
Tamarindus indica	Ardeb	Bote
Balanites Aegyptiaca	Hadjilid	Hounoute
Diospyros mespiliformis	Djokhan	Erite
Anogeissus leocarpus	Sahaba	Ironk
Prosopis africana	guirli	Biskite
Myrtagina inermis	ABoungato	Ganite
Combretum glutinosum	Habil	Habile
Sclerocaria bierra	Himmet	Karate
Khaya senegalensis	Mouraye	Arouwa
Zizifus S/P	Nabak, Korno	Kaiguite, Kouroum
Comiphora africana	Gabal	Molioul

##### B/ Végétation exotique (importé)

Les plantations des espèces exotiques dans le canton sont composées en majorité des arbres ombrageux *Azadirachta indica* (neem) et le *Prosopis juliflora* (sesabane) qui servent de clôture aux champs et jardins. On note aussi la plantation des arbres fruitiers tels que : les manguiers, les goyaviers, les papayers, les citronniers destinés à la consommation au niveau de ménages et une partie pour la commercialisation.

**N.B :** Cette végétation éprouve d'énormes problèmes dû au déboisement qui se caractérise par la coupe abusive des bois verts pour diverses raisons : le bois de chauffe, la clôture des champs contre la divagation des animaux, la construction des maisons et pour la vente.

### 1.1.3.3 – La Faune

Jadis, selon les témoignages de la population, le canton Kourkouré disposait des ressources fauniques importantes telles que : les gazelles, hyènes, chacals, antilopes, singes, lièvres, girafes, babouins, phacochères, buffles etc. Mais ces derniers sont incessamment menacés, par conséquent, la faune au niveau du canton est en état de disparition, faute de la déforestation causée par l'action de l'homme à travers le braconnage, la restriction des espaces pour la culture, le pâturage, les feux de brousse, les détonations des armes à feu. A cela s'ajoutent les effets néfastes des événements qu'a connus le pays ayant contribué à la décimation de certaines espèces fauniques. Toutes fois on y trouve aujourd'hui quelques espèces de petits gibiers à savoir : chacals, fourmiliers, varans, serpents, singes, écureuils, lapins et oiseaux divers (pintades, perdrix, sarcelles, cigognes, serpentaires, manges-mil, rapaces etc.).

**N.B** : Ces espèces qui étaient nombreuses et permettaient à l'homme de subvenir aux besoins alimentaires se trouvent aujourd'hui de plus en plus en voie de disparition à cause des opérations des chasses des armes à feu, le surpâturage et les feux de brousses.

## 1.2 Milieu humain

### 1.2.1 Historique du canton

La signification de Kourkouré vient du mot en langue locale « Karkour » qui veut dire « une fosse » en français. Selon les témoignages des sages, l'identité du canton remonte d'une histoire entre **1985 et 1986** de l'un de leur grand père le nommé **ALHADJ DOLOU** a creusé un puits où il fait abreuver son bétail à côté de cette fosse. Après la mort de leur grand père ses enfants sont restés dans cette localité et ils ont maintenu le nom kourkouré qui vient du mot karkour par souvenir de leur grand père.

Le canton Kourkouré est une assimilation du canton Gnéré. Avec la réforme administrative Tchadienne, ce territoire qui est un regroupement des villages est devenu une entité administrative appelée canton. Les premiers occupants du canton sont les Tama mais il ya aussi les Arabes, les Abcharib, Zakhawa, Ouadaïens, Gourane et les Mararit. .

A cet effet, selon les récits historiques des Tama qui remontent depuis le 16<sup>ème</sup> siècle, ils sont venus du Nil Soudan mais suite à l'évènement marquant la famine appelée Amsadour de 1911 et ils se sont installés d'abord à Gnéré qui fut l'un de principal fief de l'ethnie Tama. Le canton Kourkouré est un lieu qui était habité par divers clans de Tama parmi les plus nombreux **TOAROUCK, MAROQUE, OROGOCK, MOBOUK, FOKONOUC, MAGATOUCK, KARAGOUCK**. Ce sont des agro éleveurs qui vivent de l'agriculture, de l'élevage et des produits de la cueillette.

**ALHADJ MAHAMOUD IDRIS** était l'un de premier Chef de canton. Ce dernier a régné pendant 70 ans. Après sa mort son fils **AHMAT MAHAMOUD IDRIS** l'a succédé jusqu'à nos jours.

A la lecture de cette succession à la tête de canton, nous en déduisons que la chefferie cantonale de Kourkouré est héréditaire.

### 1...2.2. Caractéristiques démographiques

Le Canton Kourkourédenombre **31** villages pour une population estimée à **20971**habitants dans **2870** ménages.

N°	Village	Nombre de ménages	Nombre de la Population			Nombre des enfants à l'âge scolaire		
			H	F	Total	Filles	Garçons	Total
1	ADOUMBA	115	112	146	258	275	216	491
2	AMROUWABA	58	45	58	103	126	98	224
3	ARDEBE	119	121	151	272	252	219	471
4	BARONFOLO	80	81	112	193	190	160	350
5	BIRKIGNE	143	151	183	334	318	285	603
6	DINDILE ABOUCHARIB	116	133	175	308	285	262	547
7	DINDILE TAMA	102	113	141	254	228	196	424
8	DJIMEMIZE	49	55	58	113	127	116	243
9	FONG FONG	86	92	113	205	178	167	345
10	HILLE DJADID	90	111	122	233	252	226	478
11	KARANGAYE	92	107	121	228	263	227	490
12	KATEREYE	40	50	58	108	95	86	181
13	KERBEKE	117	130	148	278	279	236	515
14	KIREKIR	150	161	192	353	325	306	631
15	KOLOBENE	180	222	310	532	387	316	703
16	KOLTONE	86	99	112	211	253	227	480
17	KORGUINE	73	75	89	164	225	213	438
18	KOUMOUDA SUD	147	155	197	302	375	326	701
19	KOUMOUDA ZAKHAWA	93	113	214	346	275	219	494
20	KOURKOURE KEBIR	97	119	148	267	227	212	439
21	KOURKOURE SAKHAYAR	113	133	151	284	326	268	594
22	KYAOUKE ZAKHAWA	96	134	145	279	278	261	539
23	MARGUE I	111	118	121	239	315	288	603
24	MARGUE II	20	32	46	78	35	46	81
25	NADIMO	60	82	103	185	175	156	331
26	NIMIRE KARA	70	95	152	317	195	166	361
27	NOUKOUROUKO ZAKHAWA	83	96	117	213	233	178	411
28	OGUID	97	115	127	242	278	263	541
29	RAROUWA	40	52	68	120	87	56	143
30	TINTINE	90	105	125	230	278	263	541
31	WATKERELKE	57	62	70	132	125	111	236
	<b>Total</b>	<b>2870</b>	<b>3269</b>	<b>4073</b>	<b>7342</b>	7260	6369	13629
	<b>Totaux</b>	<b>20971</b>						

### 1.2.3. Organisation sociale, politique et culturelle

Le canton Kourkouré dispose des structures traditionnelles qui a leur tête le Chef de Canton, les notables, les chefs des villages et des représentants des différentes organisations culturelles, les jeunes, les femmes, les filles, le chef de terre, les cavaliers, des collecteurs de zaka, les personnes possédantes le pouvoir de chasser les sautereaux et des collecteurs locaux chargés de recouvrement des recettes dans les marchés hebdomadaires.

Le Chef de canton est le seul dépositaire du pouvoir traditionnel. IL est le répondant direct de l'administration publique locale, le garant de la stabilité de ses sujets en veillant au respect des règles, principes et normes qui régissent cette société. Le Chef de canton gère les affaires courantes avec l'appui des forces de l'ordre et rend compte à l'autorité administrative locale (Sous- préfet).

Dans l'exercice de son pouvoir, le chef de canton est assisté par des notables choisis dans sa famille ou en dehors, d'un secrétaire et trois (03) goumiers. Le Secrétaire et les goumiers du Chef de canton sont payés par l'Etat. Les notables sont rémunérés sur la base du budget alimenté par les amendes perçues lors des règlements de multiples différends entre habitants, les taxes perçues sur les marchés du canton par le système de garantie.

Le Chef de canton est représenté par des **MAGDOUM** dans des entités territoriales plus restreintes constituées des groupes des villages. On y compte deux (2) dans le canton ; ces Magdoum jouent les mêmes rôles chacun dans son essor. Ils sont redevables à leur Chef de canton. Sous l'administration des Magdoum, les chefs de villages assurent le bon fonctionnement de leurs communautés au niveau village et rendent compte aux dits Magdoum. La succession à la tête de ces différentes hiérarchies de chefferie traditionnelle est le plus souvent basée sur l'héritage après le choix du conseil des sages ; cette procédure concerne beaucoup plus les chefs de villages et le Chef de canton. S'agissant des Magdoum, ils sont désignés par le chef de canton sur proposition du conseil des sages. Ces procédures sont quelques fois dérogées ; les Chefs traditionnels peuvent aussi être légitimés par l'autorité administrative locale à travers un acte administratif.

Le canton Kourkouré à l'instar des autres cantons de Dar-Tama est structuré en village

Le Chef de village ou communément appelé en langue locale IMAM administre le village. Il règle les différends entre les habitants et en tant que représentant de l'Etat dans le village, le Chef de village est généralement choisi par sa population et nommé ensuite par le Chef de Canton. Cette nomination est aisée car elle ne fait qu'avaliser le consensus conclu au sein de la famille des héritiers.

L'habitat est de type traditionnel. Les maisons et les cases sont construites en terre battue dont le toit est couvert de pailles mais la quasi-totalité des maisons sont construites en matériaux peu durables.

La principale religion pratiquée est l'Islam. Elle est le fondement de toutes les pratiques sociales et culturelles des communautés locales. Les rapports sociaux sont basés sur les principes religieux, les alliances, les intérêts socioprofessionnels et la lignée parentale. Les différentes communautés cohabitent pacifiquement ; les différends sont réglés le plus souvent à l'amiable, selon les principes religieux et les conventions intercommunautaires.

La culture des Tama est basée sur les us, coutumes et les religions. On note l'existence des danses traditionnelles « AL-KASS », « TESSA », « ARBA-A », « TEWELA », « BAILEM » « RIGOGA », « YAMITAL » lors des cérémonies à l'occasion des différentes fêtes, installation du chef de canton, etc. Il existe aussi d'autres danses dites « modernes » soudanaises, congolaises et tchadiennes.

Ainsi, sur le plan culturel, le canton dispose d'une organisation de la jeunesse dirigée par un chef de jeune appelé en langue locale « **BALOUNOU TARAK** » et d'une représentante des femmes, appelée « **IRING DOUD** » et une représentante des jeunes filles appelée « **MENIGOU DOUD** ». Ces organisations sont généralement sollicitées pour des manifestations culturelles de fin de l'année après la récolte, des mariages, les fêtes religieuses et traditionnelles... En outre, on note la présence des personnes qui sont chargées de la mobilisation sociale, appelées « **WARNANG** ». Elles sont désignées par la communauté du village avec l'approbation du Chef de canton et par clans. Elles travaillent sur les collectes des redevances coutumières et rendent compte au chef de canton. Les chefs de terre appelés

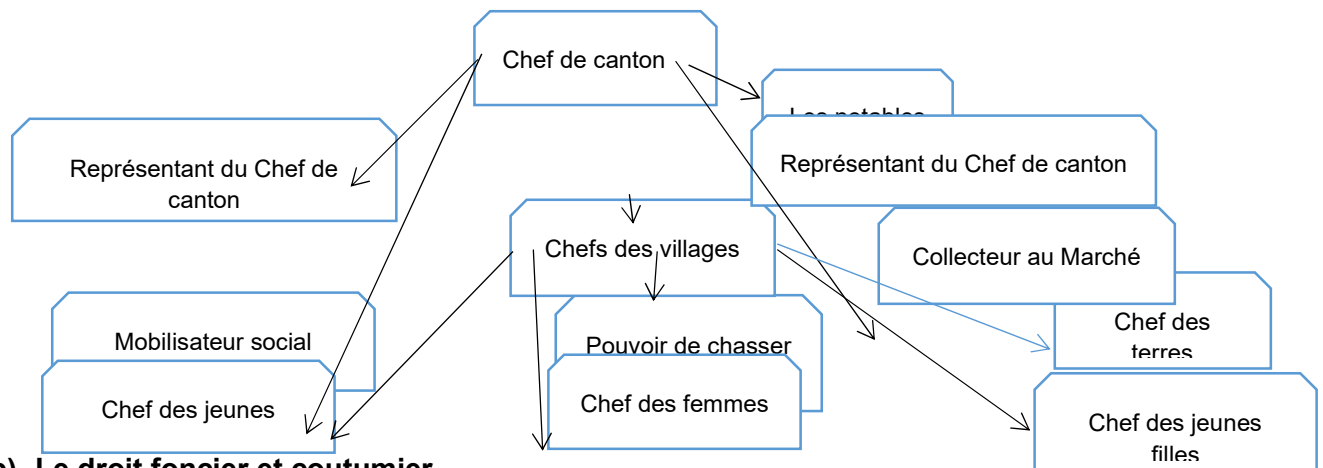
« **FIDJIRI** » sont chargés des affaires foncières. Des personnes disposant du pouvoir traditionnel héréditaire appelées « **DAMBARI** » chargés de chasser les sautereaux qui menacent les cultures.

Il existe des collecteurs locaux appelés communément en langue locale « **SOUWADJABAYE** » sont responsables de recouvrement des recettes (les taxes sur le bétail) aux marchés hebdomadaires appartenant au canon.

**N.B** : Ces derniers sont désignés par la communauté sur la base d'un certain nombre de critères simples dont : la sagesse, la capacité de mobilisation, la notoriété, une bonne connaissance de la culture du canton.

#### a)- La structure du pouvoir traditionnel

La structure du pouvoir à l'échelle cantonale à Gnéré est schématisée comme suit :



#### b)- Le droit foncier et coutumier.

La terre appartient à un groupe social ou clan qui répartit le droit d'usage entre les familles de la communauté.

#### c)- Principaux mode d'accès à la terre

La terre est gérée par les chefs de terre. Ces derniers sont les premiers occupants qui disposaient un système de gestion collective de la propriété foncière. Les terrains déjà exploités ou occupés sont utilisés de génération en génération par les mêmes familles. Ils peuvent constituer une propriété individuelle gérée par le chef de famille, qui les attribuera à ses enfants. Par contre, les terrains non exploités, leur attribution suscite une concertation entre les doyens d'âges de parenté familiale.

La terre ne s'achète pas mais elle peut être attribuée pour une exploitation temporaire contre un cadeau symbolique. L'appropriation de terres est fonction de l'appartenance à la communauté, des alliances ou du degré de l'intégration sociale.

#### d)- Le Mode de Mariage et la dot

Le mariage est le plus souvent décidé par les parents. Autrement dit, le choix est opéré par le jeune époux mais sous-réserve de l'approbation des parents. Si les parents donnent leur approbation à partir de là, la famille du jeune homme demande officiellement la main de la jeune fille en apportant dans un premier temps une somme de cinquante mille francs (50 000FCFA) appelée « Salam ». A son tour, la famille de la jeune fille se concerte pour donner une réponse.

La dot est d'habitude sous forme d'animaux domestiques tels que les vaches, les moutons, un peu d'argent, un peu de sucre, un ou deux rouleaux de tissu original ou traditionnel. Généralement, le père de la fille reçoit une vache, sa mère une vache, la fille une vache, les moutons sont remis aux oncles paternels et maternels, le sucre est distribué aux voisins et aux habitants du village. L'argent et les tissus reviennent à la jeune fille.

La famille du jeune homme apprête tout ce qui a été demandé et détermine en accord avec la future belle-famille, la date de la célébration du mariage. La cérémonie commence par l'annonce de l'imam du village qui donne les détails sur les prétendants. Lors de la cérémonie le représentant de la famille du jeune homme demande trois fois la main de la jeune fille à son

représentant, La dot (Mahar) est également précisée lors de la cérémonie qui est basée sur la lecture du verset coranique « Fatiha » est prononcée.

Après le mariage, la famille du jeune homme envoie à la belle-famille des cadeaux constitués de vêtements féminins, de chaussures, du savon, de parfums, du sucre et du thé.

Ensuite la case de l'époux est construite près de la case de la belle-mère par les amis du jeune marié.

La nuit du vendredi, comme la tradition le prescrit, le jeune homme connaîtra sa femme. Et très tôt le matin le jeune marié enverra à sa belle-mère du sucre, du thé et un peu d'argent pour signifier que sa fille avait gardé sa virginité jusqu'à cet instant. D'après la tradition, le jeune époux restera un, deux ou trois ans auprès de sa belle-mère. Cela permettra à sa belle-famille d'apprécier leur gendre dans ses compétences et sa responsabilité comme chef de famille. Après cette période, le jeune marié retourne auprès de sa famille accompagné de sa femme.

**Remarque :** Le plus souvent ce sont des très jeunes qui se marient. C'est un mariage précoce ou forcé. Cette forme de mariage a de conséquence sur la vie de couple marié qui se caractérise généralement par l'abandon du foyer, les difficultés d'accouchement dues au non maturation des organes de reproduction chez les jeunes filles, les mortalités maternelles et néo- natales, les fistules obstétricales, etc.

Les vieux jouent un rôle primordial dans les règlements de conflits entre les familles dans les villages. Ils sont les détenteurs de toutes les civilisations (personnes ressources) du canton.

Les jeunes habituellement partent en exode rural vers les pays voisins par exemple le Soudan ou la Lybie pour chercher à satisfaire les besoins familiaux. Parmi d'entre eux restaient au village se livrent aux activités socioéconomiques. Sous la conduite de leur chef des jeunes, ils s'occupent de la mobilisation en cas d'un évènement majeur des activités culturelles, juridiques et des cérémonies de mariage. Cependant, ces jeunes qui constituent la dynamique de la communauté sont moins scolarisés.

Les femmes jouent un rôle prépondérant dans les ménages Tama. Ces dernières, s'occupent du quotidien tchadien (celui de s'occuper de l'éducation des enfants, laver les ustensiles, préparer les repas etc...). Elles subissent toutes formes de violence basée sur le genre qui se traduisent par la non-participation aux décisions, le mariage précoce, l'interruption de leurs études scolaires.

En plus de ses occupations ménagères, les femmes s'occupent des activités agricoles (pluviales et maraichères), l'élevage et développent des Activités Génératrices des Revenues (tressent les nattes, les paniers, l'éventail, le secko etc... pour subvenir aux besoins des ménages.

#### **1.2.4. Organisations Paysannes et Modernes**

##### **1.2.4.1 : Les organisations paysannes**

Le niveau de structuration et d'organisation des populations du canton est relativement faible. On note quelques organisations paysannes essentiellement représentées par les groupements villageois de développement, qui existent et mènent rarement des activités économiques. Elles sont créées dans le but de bénéficier des appuis qui leur sont offerts par les intervenants tels que : SECADEV, IAS, ANADER, PAM. Cependant, leur nombre dans le canton est très négligeable. On dénombre plusieurs groupements dans le canton. Ces groupements exercent des activités dans le domaine agricole (maraichage essentiellement), commercial (AGR pour les femmes) et social. Ils éprouvent d'énormes difficultés dans leurs fonctionnalités qui se caractérisent en général par :

- Une faible représentativité/légitimité des membres ;
- Une absence de procédures démocratiques et aptitude à rendre compte à leurs membres ;
- L'inexistence des textes de base et documents de reconnaissance officielle ;
- Le non-respect des procédures de création de groupement ;
- Un déficit de communication entre les membres et les responsables ;
- Une mauvaise gestion financière ;
- Une faible connaissance des techniques de la gestion de leurs activités ;

- L'absence d'une finalité noble pouvant contribuer au développement du canton.
- On note la présence des groupements d'entraides sociales. La finalité des ressources financières mobilisées est de répondre aux obligations sociales de leurs membres (décès, mariages, baptême).

#### Liste des Organisations paysannes

Villages	Groupement	Date de création	Genre	Membre			Documents de reconnaissance		Vocation
				F	H	T	Oui	Non	
Bouroutané	Kourout	2019	Mixte	09	30	39	X		Agropastoral
Kourkouré	Harazaye	23/03/2010	Mixte	07	17	24	X		Artisanal
Kourkouré	Djimézé	2018	Mixte	09	08	17	X		Artisanal
Dindilé	Nabagaye	2020	Mixte	17	30	47	X		Agropastoral
Dindilé	Ardebaye	2020	Mixte	10	12	22		X	Artisanal
Dindilé	Figuéré	2019	Mixte	15	17	32		X	Agropastoral
Kourkouré	Nadja	30/12/2011	Mixte	08	12	21		X	Artisanal
Dindilé	Al- Nadja	30/11/2011	Mixte						
Wala-Wala	Djimézé	11/06/2012	Mixte	4	22	26			
Bouratningué	Nahim		Mixte	1	40	41		Non	
Hadjilidjé	Firdoss	23/03/2010		19	14	33			
Dindilé	Fikra	1993	Mixte	12	24	36	X		Pastoral

#### 1.2.4.2 : Les organisations modernes

Pour promouvoir les compétences locales en vue d'une appropriation et la pérennisation des actions sur le processus de la planification locale, d'autres structures ont été mises en place. Une Association de Développement Cantonal (ADC/CCD) est une structure locale qui a pour mission de coordonner les activités de développement, l'Union de Développement des Groupes des Villages (UDGV) Au niveau grappe des villages et l'Organisation de Développement du village (ODV) au niveau village.

##### - Le Comité Cantonal de Développement (CCD)

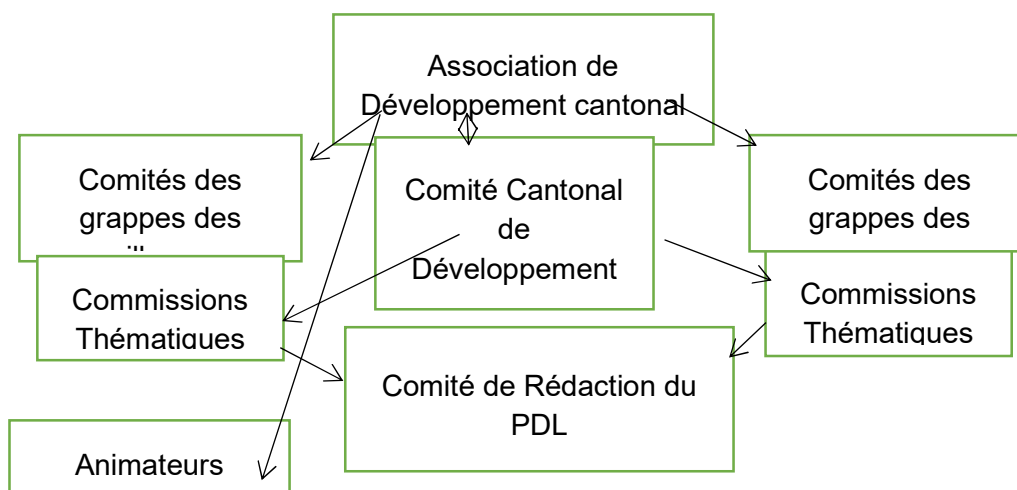
Le Comité Cantonal de Développement est une structure de référence pour la coordination des actions de développement local. Il assure la promotion et est responsable des décisions en matière de planification, de programmation, de financement et des investissements pour tous projets inscrits dans le PDL.

Le CCD sous la coordination du Bureau Exécutif de l'ADC dont les membres sont élus en Assemblée Générale Villageoise pour un mandat de 4 ans.

Spécifiquement, il est chargé de

- organiser le processus de planification locale, avec le chef de canton ;
- garantir la qualité du PDL ;
- soutenir le PDL devant le CDA, en vue de son approbation ;
- appuyer les promoteurs de projets inscrits au PDL ;
- présenter les microprojets des PDL pour financement aux potentiels bailleurs ;
- mettre en œuvre le PDL et assurer le suivi-évaluation.

L'organigramme de la structuration cantonale se présente comme suit :



### 1.2.5. Les intervenants :

Tableau 1 ; Liste des intervenants dans le canton Kourkouré

N°	Noms ou sigle	Domaine d'intervention	Réalisation	Période
1	HCR	Assistance, plaidoyer et sécurité aux réfugiés	Installation et prise en charge des réfugiés dans les camps.	2007
2	PAM	Assistance alimentaire d'urgence aux réfugiés et aux personnes vulnérables.	Distribution des vivres/ratio	2008
3	IRC	Fournit des services de prévention et de traitement de la malnutrition à la population à travers les services sanitaires.	Mobilisation de la communauté à la prévention et traitement de la malnutrition.	2009
5	IAS	Installation des ouvrages hydrauliques, formation des CGPE (comités de gestion des points d'eau) et sensibilisation sur l'ATPC (Assainissement Total Piloté par la Communauté)	Construction des forages au service de la communauté locale.	2019 - 2020
6	CARE INTERNATIONAL	Fourni des services de prévention et de traitement de la malnutrition dans le District Sanitaire de Dar-Tama à travers leur projet de la Prise en charge de la malnutrition aiguë (PCIMA).	Dotés les centres de santé des Equipements /matériels pour la prévention et le traitement de la malnutrition.	2019 – 2021
7	SECADEV	Projet d'urgence et développement intégré à travers La sécurité alimentaire et nutritionnelle.	Mobilisation et sensibilisation Communautaire dans le volet sanitaire et réalisation des projets de développement intégré.	1984
11	BCI/Fédération Al-Takhadoum	Planification locale	Elaboration d'un PDL	2020- 2022

### 1.2.6 - Les infrastructures



Au cours de diagnostic, les Animateurs Locaux et les Comités de rédaction du plan de développement local RPDL avec l'appui de l'équipe projet avaient recensé quelques infrastructures dans le canton. Pendant la saison de pluie, le canton est coupé des autres dans la zone puisque les pistes n'ont pas été aménagées. Celles - ci sont détaillées par domaine dans les lignes ci-après :

### 1.2.6.1- Education

Le système éducatif est défaillant car sur l'ensemble du canton, on dénombre quatre (4) écoles dont une école officielle construite en matière durable et les trois (3) autres communautaires. Ces écoles éprouvent des difficultés dans leurs fonctionnements. Ces difficultés sont liées aux plusieurs facteurs : faible motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école, Insuffisance des enseignants, Faible structuration des Associations des parents d'élèves, faible initiative de mobilisation de prise en charge des enseignants

Durant toute l'année en 2021, deux (2) écoles sur quatre 2/4 ont fonctionnées avec un effectif très réduit parmi lesquelles : l'école de Koumouda et l'école de Kiwerik. Une école construite à Kourkouré centre qui n'est pas fonctionnelle pourtant c'est le chef-lieu du canton.

L'instruction des enfants demeure un problème majeur dans le canton. Les parents sont peu motivés pour envoyer leurs enfants à l'école. Les enfants sont seulement utilisés pour aller derrière les animaux d'une part et occupés dans des travaux champêtres et l'exode rural d'autres part.

Tableau 1 :

Localité	Type d'infrastructure	Bailleur	Etat d'infrastructure	Matériaux	Année de création	Année de construction
Kourkouré	Ecole officielle	Etat	fonctionnelle	En dur	2005	2012
Koumouda	Ecole communautaire	Population	fonctionnelle	En paille	2006	
Kiwérik	Ecole Communautaire	Population	fonctionnelle	En paille	2009	
Gougoumé	Ecole Communautaire	Population	Non fonctionnelle	En paille	2012	

Voici l'effectif des élèves en 2021 qui se résume dans le tableau ci-après ;

Ecole	Nombre d'enseignants	Cycle	Classes	Effectifs des élèves		
				F	G	T
Koumouda	Un enseignant communautaire	Primaire	CP1 au CE1	21	43	64
Kiwérik	Un enseignant communautaire	Primaire	CP1 au CE1	11	45	56

#### 1.2.6.1.2 – La Santé – Eau potable - Assainissement

Le Canton Kourkouré dispose un centre de santé équipé des unités nutritionnelles. Mais, on note un faible taux de fréquentation du centre de santé. Les communautés sont victimes des nombreuses maladies. La plupart des maladies sont sources de la faible pratique d'hygiène et assainissement. On note aussi les effets d'inondation en saison de pluie qui favorisent la prolifération des parasites vecteurs de plusieurs maladies hydriques et dermiques.

La situation nutritionnelle demeure un facteur préoccupant de santé dans la localité en particulier (les enfants, les femmes enceintes et allaitantes). Elle résulte en réalité des plusieurs facteurs, la faible disponibilité alimentaire due à la mauvaise production agricole, à un régime alimentaire déséquilibré, à une méconnaissance de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, à des mauvaises habitudes alimentaires et au manque d'hygiène alimentaire et aussi à la consommation de l'eau souillée. Un nombre important des ménages pratiquent l'agriculture pour satisfaire les besoins alimentaires mais beaucoup d'entre eux s'approvisionnent en denrées alimentaires en faisant recours aux marchés locaux. Les aliments locaux disponibles à la portée de la population sont les céréales et les légumineuses par contre les aliments comme les fruits, la viande et les légumes ne sont pas en permanence à la portée de la population pour que la communauté puisse soutenir les conduites d'alimentation. Le régime alimentaire est dominé par la consommation de la boule. A cela s'ajoute, la pratique traditionnelle néfaste, l'automédication, la coupe de la lulette et le sevrage

brusque des enfants. D'après les témoignages des certaines mères d'enfants déclarent avoir pratiqué le sevrage brusque pour des raisons qu'elles étaient enceintes ou se croyaient enceintes.

Pourtant, il existe des Organisations Non Gouvernementales (ONG) et des grandes institutions telles que : IRC, PAM, Care, HCR, qui interviennent à travers le District Sanitaire et fournissent des services de prévention et de traitement de la malnutrition à la population. L'ONG Care à travers son projet **PROSSAN** (Projet d'Amélioration des Soins de Santé Primaire et Nutritionnelle) Financé par le Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle – Union Européenne 11ème FED (SAN – UE 11ème Fed) appui le District Sanitaire de Dar-Tama en Santé - Nutrition. Cet appui se traduit par la Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë (PCIMA) et la Mobilisation Communautaire (MC).

Sur le terrain plus particulièrement dans les villages du canton, l'ONG Care a construit des foyers d'apprentissages et de réhabilitation nutritionnelle (FARN). Ces foyers sont gérés par des relais communautaires formés et dotés des équipements/matériels de sensibilisation pour la prévention de la malnutrition (les boîtes à image). Ils s'occupent aussi de dépistage des enfants, les femmes enceintes et allaitantes à l'aide des outils tels que : la toise, le Muac, la balance. Ces outils sont utilisés généralement à prendre les mesures anthropométriques ; pour déterminer l'âge en mois des enfants de 0 à 59 mois ; calculer les indices anthropométriques et donner leurs significations ; et de classer le degré de la malnutrition selon ces indices. Les enfants ou les femmes dont leurs indices déclarées positives, ils seraient référés dans les centres les plus proches pour la prise en charge de leurs traitements. Les maladies récurrentes enregistrées au centre de santé .sont généralement : l'infection respiratoire aiguë simple, le traumatisme, les dysenteries, le paludisme, le mors du serpent et les cas inquiétant, c'est la malnutrition des femmes enceintes et allaitantes et les enfants

#### **Tableau 1**

Voici une statistique des cas de malnutrition enregistrés en cour de l'année 2021.

Différents cas de malnutrition	Catégorie par sexe	
	Filles	Garçons
Malnutrition Aiguë Modérée (MAM)	98	87
Malnutrition Aiguë Sévère (MAS)	33	27
Les retournés de l'UNT de Guéréda qui sont sous-traitèrent	07	02
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>116</b>

#### **Tableau 2**

Infrastructures socio sanitaires existantes

Localité	Type d'infrastructures	Bailleur	Nombre d'infirmiers/Relais	Matériaux construits
Kourkouré	Centre de santé	Etat	1	Dur
Dindilé	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation Nutritionnelle	Care/BMZ	1	Dur
Wetkerelké,	Foyer d'apprentissage et de réhabilitation Nutritionnelle	Care/BMZ	1	Dur

**Commentaire** : Dans l'ensemble, les équipements sanitaires paraissent satisfaisants pour se soigner, mais le problème majeur reste la faible fréquentation de la communauté dans le centre de santé. Selon les témoignages, cette faible fréquentation est liée au problème d'habitude et de croyance. Leurs aînées se faisaient soigner au pays voisin à la République du Soudan dont à leur tour, ils préféreraient se soigner aussi au pays voisin que d'aller au centre de santé de leur canton en se basant sur le fait de dire des autres que les médicaments sont chères dans tous les services sanitaires au Tchad..

#### **1.2.6.1.2.3 - L'hydraulique :**

Pour ce qui est de l'hydraulique, on note des infrastructures modernes. Trois (3) Pompes à Motricité Humaines (PMH) et un puits pastoral. Ces ouvrages connaissent des problèmes dans leurs fonctionnements par faute de disparition des comités de gestion.

Localité	Bailleur	Nombre d'ouvrages	Etat de l'ouvrage	Matériaux de construction	Année de réalisation
Kourkouré	Etat	2 PMH	1 fonctionnelle et une autre en panne	Dur	2008
	Etat	Puits pastoral	Fonctionnel	Dur	2006

### 1.3 – Les Activités économiques

Les activités socio-économiques des populations du canton Kourkouré reposent essentiellement sur l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, et celles les moins négligées telles que : les cueillettes et le petit commerce des sous-produits du bétail, Il existe aussi d'autres sources de revenus qui sont des prestations tels que l'exode rural des jeunes, la maçonnerie, les fabriques des briques, la main d'œuvre, la boucherie et le transport.

#### 1.3.1 Agriculture

L'agriculture est la première source de revenu de la population du canton. Plus de 80% de la population du canton pratique l'agriculture. Elle est basée sur trois (3) types des productions

- Les productions pluviales,
- les productions maraichères,
- les productions fruitières.

#### A/ Les productions pluviales

Les principales cultures pratiquées en saison pluviales sont listées par ordre d'importance : le mil, le sorgho, le haricot, l'arachide et le sésame. Ces récoltes sont destinées en grande partie pour la consommation au sein des ménages.

Les cultures de rentes (destinées à la vente) constituées essentiellement des produits tels que : l'arachide, le haricot et le sésame. Ces récoltes vendues serviraient à acheter les produits des premières nécessités, les matériels de labours et aussi à d'autres besoins supplémentaires.

#### A1)- Les Surfaces cultivées et les rendements

Compte tenu de la dégradation accélérée des terres cultivables dues à la nature accidentée du relief à cela s'ajoutent la densité de la population, la capacité limitée des producteurs en équipements/intrants, la faible technique d'exploitation agricole et les conflits agriculteurs-éleveurs, les superficies des champs exploitées sont très réduites. Selon les producteurs, la superficie moyenne exploitée par ménage dans le canton se limite en majorité pour toutes spéculations confondues par campagne est de 3 à 4 hectares.

Les rendements varient d'une superficie à une autre car ceux-ci dépendent de plusieurs facteurs dont la nature des sols, la mauvaise répartition pluviométrique, les méthodes culturales, la dévastation des champs par le bétail, les ennemis des cultures etc. Toutefois, selon les témoignages des producteurs, les rendements moyens par ménage sont estimés entre 3 à 5 sacs pour des spéculations confondues.

#### A2)- Outils et système de production

Les outils sont généralement rudimentaires. Il s'agit de la houe traditionnelle, de la hache, des machettes utilisés par les vulnérables mais il y a aussi des nantis qui dispose des charrues.

Le mode de production dans le canton est de type extensif et se caractérise par un système sur brûlis, faible système d'assolement, sans jachères à cause de la pression démographique.

#### A3/ Système de conservation et de stockage

Pour conserver les récoltes, la population du canton Kourkouré construits des greniers en terre battue. Cette manière de conservation expose les denrées à d'énormes intempéries qui sont entre autres, l'humidité, l'effet des insectes et engendre de risque en cas d'incendie dans le village d'une part, et favorise une mauvaise gestion des récoltes (utilisation abusive pour l'achat des besoins des première nécessité) parce que c'est à la portée de la famille entière. Ce qui fait que les ménages ne disposent plus de stocks suffisants pour faire face à la période de soudure, ce qui les oblige à travailler dans les champs des nantis ou à pratiquer des prêts usuraires. Ces pratiques sont très répandues dans le canton.

#### A4/ Le calendrier agricole

Activités	Période
Défrichage	Mai- juin

<b>Labours/semis</b>	Juin- juillet- Août
<b>Sarclages</b>	Aout- septembre
<b>Récolte</b>	Septembre – Octobre
<b>Battage et stockage</b>	Novembre - Décembre

### **B/ les productions maraichères**

Les cultures maraichères les plus importantes pratiquées, on note : l'oignon, l'ail, la pastèque, la tomate, le piment, patate douce, gombo, courgettes et pomme de terre etc.... Ces cultures sont pratiquées tout au long des ouaddis juste après la saison pluvieuse (début octobre) et les produits issus de ces cultures sont en grande partie vendus dans les marchés hebdomadaires. Néanmoins cela ne procure pas grand avantage aux producteurs puisque parfois ils sont obligés de vendre à bas prix. Les acheteurs viennent parfois d'Abéché, d'Amzoer, de Guéréda, Tiné et d'ailleurs.

Ces productions procurent des revenus aux exploitants leur permettant de contribuer pour subvenir aux besoins ménagers. Il faut signaler que c'est les acheteurs qui trouvent beaucoup des bénéficiaires. Notons que c'est une activité pratiquée généralement par les femmes puisque les hommes leur donnent d'appui.

Malheureusement, ces productions connaissent d'énormes problèmes : la faible technique d'exploitation, la présence des ennemis des cultures, le manque des équipements/intrants maraichers, mauvaises pistes rurales, faible d'appui des partenaires....

### **C/Les productions fruitières**

Les espèces les plus dominantes de ces productions dans le canton sont les Manguiers, le citronnier, Palmiers dattier, goyaviers et des papayers qui sont produits dans des jardins aux abords des ouaddis. Ces produits sont vendus à bas prix dans les marchés hebdomadaires faute de moyens de conservation et de transport. Aux abords du ouaddi Gourou appelé communément « Aboudjama », on remarque ces arbres fruitiers sont en train d'être massivement détruits puisque les produits utilisés par les riverains comme produits phytosanitaires.

### **D/Moyens de transport**

Le transport des récoltes vers le village est très coûteux dans le canton car le moyen de transport le plus utilisé est la charge des chameaux qui varie entre 8 à 10 coros par quantité de 200 kg selon les distances. Cette population n'ayant pas ses propres moyens est contrainte de supporter cette charge. Cela constitue un manque à gagner car cette quantité du mil n'entre pas au village. Si seulement ces populations disposaient elles-mêmes de moyens de transport, ceci aura mieux contribué à combler ce déficit. Bien qu'ils transportent à dos d'âne.

Tableau 1 : Atouts, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine agricole

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Disponibilité d'une main d'œuvre jeune, dynamique et engagée ;</li> <li>➤ Existence des terres cultivables ;</li> <li>➤ Pluviométrie moyenne pour les cultures pluviales ;</li> <li>➤ Existence des ouaddis et la nappe phréatique peu profonde favorable pour les cultures maraichères.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible niveau d'encadrement des producteurs en techniques de production agricole ;</li> <li>➤ Faible niveau d'accès aux intrants, équipements et matériels agricoles ;</li> <li>➤ Absence des structures de micro- finance pour soutenir les agriculteurs ;</li> <li>➤ Insuffisance des infrastructures de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles et maraichers ;</li> <li>➤ Insuffisance de vulgarisation des variétés culturales ;</li> <li>➤ Manque des infrastructures hydro- agricoles ...</li> <li>➤ Insuffisance des moyens de transport.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Opportunités</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Menaces</b></li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présence d'ANADER et de quelques ONG ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Forte pression d'érosion hydrique et éolienne ;</li> <li>➤ Présence des ennemis de cultures ;</li> <li>➤ Les effets néfastes du changement climatique ;</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présence des sites potentiels tout au long des ouaddis propices aux cultures ;</li> <li>➤ Existence de plusieurs marchés ;</li> <li>➤ Présence des fumures organiques ;</li> <li>➤ Présence des ingrédients pour la fabrication du bio pesticide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Résurgence des conflits agriculteurs-éleveurs ;</li> <li>➤ Appauvrissement des sols cultivables par la technique de mono -culture.</li> </ul>
--	--

Au regard des contraintes et menaces évoquées dans le domaine de l'agriculture, les populations du canton suggèrent les solutions suivantes :

- Promouvoir l'accès aux moyens de production agricole ;
- L'intégration de l'agriculture et de l'élevage ;
- L'utilisation des engrais organiques et des pesticides biologiques pour lutter contre l'appauvrissement des sols et les ennemis des cultures ;
- Promouvoir le système de rotation et de cultures associées ;
- Former les paysans en techniques culturales, gestion des produits
- Favoriser l'écoulement des produits ;
- Construire des magasins pour un meilleur stockage et une bonne gestion des produits agricoles.
- Appui en crédit et subvention des matériels agricoles aux producteurs ;
- Rendre disponible les semences améliorées aux producteurs
- La maîtrise de l'eau de surface et les forages à panneaux solaires pour extraire l'eau souterraine ;
- Renforcement du milieu OP et création des filières de production. ;
- Promouvoir la technique de production – conservation – transformation et commercialisation des produits agricoles.
- Faire l'aménagement des pistes Kourkouré-Guéréda, Kourkouré-Kasine pour atteindre la grande route de Guéréda-Abéché pour l'écoulement des produits.

### 1.3.2 : l'élevage

Le canton Kourkouré dispose d'un potentiel pastoral important et diversifié. L'élevage constitue la principale source de revenus pour une grande partie des ménages. Il est pratiqué par presque toutes les couches de la population et mobilise aussi bien les hommes, les femmes que les enfants. Cependant, le système de production demeure extensif, peu productif et repose sur un élevage familial et traditionnel de prestige. Par ordre d'importance, les espèces animales élevées sont entre autres : les caprins/ovins, les bovins, les camelins, les équins, les asines et la volaille.

La plupart de la population pratique l'élevage de type sédentaire. Ce dernier permet à la population de ne plus s'éloigner de leurs animaux. Pendant la saison de pluies les propriétaires des animaux font des parcs tout près de leur village pour les surveiller. Après la récolte, les animaux sont parqués dans les champs rôtent dans les ouaddis aux alentours des villages pour paître.

Il figure deux modes de tenure : Le gardiennage direct sédentaire c'est à dire que les agro-éleveurs eux-mêmes s'occupent de leur bétail mais il y'a aussi le gardiennage indirect qui consiste à recruter des personnes amenées d'ailleurs selon des clauses bien appropriées.

Comme partout ailleurs dans le Dar-Tama, l'élevage est une composante essentielle de développement et demeure un secteur prioritaire. Il contribue substantiellement à la sécurité alimentaire et constitue une ressource pérenne et renouvelable sur laquelle les ménages peuvent compter pour améliorer leurs conditions des vies.

L'Élevage des bovins

- L'élevage des bovins est de type sédentaire extensif. Les éleveurs sédentaires sont composés des personnes se trouvant dans des endroits fixes et qui font de l'élevage une activité principale ou qu'ils le rattachent à l'agriculture.

L'élevage des petits ruminants

- L'élevage des petits ruminants occupe une place importante dans les ménages. Il permet de subvenir aux besoins les plus courants de la famille.

#### L'Élevage de la volaille

- Pratiqué par la majorité des ménages dans le canton, l'élevage des volailles constitue une source de revenu la plus courante des familles. Cependant, les dispositions sont très peu prises en ce qui concerne la vaccination préventive contre la maladie de New Castle qui est une cause principale de décimation des volailles dans le canton.

Malheureusement, l'élevage dans Dar-Tama connaît beaucoup des problèmes qui influencent négativement sur la production animale. Il s'agit des nombreuses maladies épidémiques et endémiques en particulier chez les bovins et les volailles. Ces maladies sont sources de plusieurs facteurs : la rupture du pâturage et de l'eau, à la faible vaccination, faible encadrement des éleveurs à produire des aliments complémentaires. (Source Secteur Elevage de Dar-Tama).

- le charbon bactérien,
- le charbon symptomatique,
- la péripneumonie,
- la pasteurellose,
- dermatose nodulaire ;
- la tuberculose bovine et la parasitose ;
- fièvre aftéuse ;
- clavelée....

#### Pour les petits ruminants,

Il s'agit des maladies telles que :

- la peste caprine et ovine,
- peste des petits ruminants ;
- péripneumonie contagieuses (caprin) ;
- vers intestinaux ;
- pasteurellose et piétin ;
- Parasites gastro-intestinaux ;
- clavelée
- etc...

**Chez les volailles**, il faut noter la maladie de New Castle, Gumboro, conjonctivite aviaire et choléra aviaire etc.

**Tableau 2 :** Atouts, faiblesses, opportunités et menaces dans le domaine de l'élevage

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cheptel important et diversifié ;</li> <li>✓ Existence du pâturage et des points d'eau ;</li> <li>✓ Existence d'un savoir-faire local en matière de conduite de l'élevage ;</li> <li>✓ Existence des bras valide ;</li> <li>✓ Une communauté de type agro-éleveur...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Faible niveau d'encadrement des éleveurs ;</li> <li>✓ Faible couverture vaccinale ;</li> <li>✓ Pratique de l'élevage de prestige ;</li> <li>✓ Insuffisance des infrastructures vétérinaires et de l'hydraulique pastorale ;</li> <li>✓ Inexistence des initiatives et des matériels de transformation de la viande et d'autres sous-produits ;</li> </ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Existence de poste vétérinaire ;</li> <li>✓ Présence des ONG ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Persistance des maladies infectieuses et parasitaires ;</li> <li>✓ Dégradation des ressources naturelles pour l'alimentation du bétail ;</li> <li>✓ Le surpâturage ;</li> <li>✓ Conflit agro- pastoral lié à l'accès aux ressources naturelles et vol du bétail....</li> </ul>

Dans le domaine l'Elevage, les populations du canton suggèrent les solutions suivantes :

- Former des auxiliaires d'élevage et assurer un suivi vétérinaire régulier du bétail
- Promouvoir la constitution des GIP (groupement à Intérêt pastoraux) ;
- Définir des espaces pour les éleveurs à vacciner les animaux chaque 6 mois.

### 1.3.3. Pêche

Cette activité est pratiquée à une petite échelle dans l'Ouaddi par un petit groupement du canton.

### 1.3.4 Commerce

Les activités commerciales sont diverses et se limitent principalement à la vente des produits agro- pastoraux. A cela s'ajoutent les produits d'artisanat et de cueillette. La position géographique du canton est favorable aux activités commerciales due à un nombre important des marchés ainsi que la traversée de la route Abéché- Soudan. Il y a aussi des commerçants détaillants qui importent les produits vendus sur les marchés. Ces commerçants sont confrontés au problème de l'enclavement, des taxes douanières et au manque des infrastructures de microcrédits. L'impraticabilité des pistes rurales est aussi une difficulté réelle car certains marchés hebdomadaires sont inaccessibles pendant la saison des pluies et cela bloque généralement les activités commerciales.

Au regard des difficultés rencontrées dans le domaine commercial, les populations suggèrent les solutions suivantes :

- La création des structures d'épargne et des crédits autogérés ;
- L'aménagement des pistes rurales reliant les villages aux grands marchés.
- Octroi et subvention des moyens de transport agricoles ;
- Promouvoir des Activités génératrices des revenus.

**Tableau** : les marchés locaux pratiqués par les communautés du canton Kourkouré

Marché	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Kourkouré							PM
Sounouth	GM						
Dindilé						GM	
Erné			PM				
Kassiné	PM						
Koumouda			GM				
Djiré				GM			
Amzoer					GM		

**GM** : Grand marché **PM** : Petit marché

### 1.3.5 – Artisanat

Le canton kourkouré, excepté les autres cantons de Dar-Tama développe plus l'activité artisanale car ses produits sont vendus dans au moins tous les marchés du Département. L'artisanat est reparti en trois (03) catégories :

- La première catégorie c'est la forge qui s'occupe de la fabrication des outils aratoires, rudimentaires agricoles (houes, dabs, haches, coupe-coupe, couteau, sagaie, faux, etc.) Les forgerons jouent un rôle très important parce qu'ils fabriquent des outils aratoires favorables aux activités agropastorales et aux ménages. .
- La deuxième catégorie des artisans comprend les tresseurs des nattes, les paniers, des éventails etc.
- La troisième catégorie concerne la poterie pratiquée par les femmes. Il y a aussi la présence très importante des couturiers et des sculpteurs qui sculptent les pilons, les mortiers, les manches de houes et des haches. La cordonnerie est exercée aussi par des familles spécifiques. Il y a ceux qui la tannerie à base de la peau de mouton des couvertures, des chaussures, des sacs, des ornements de cheval...

En outre, l'absence de centre de formation professionnelle et des infrastructures des microcrédits ne leur permettent pas d'améliorer les qualités de leur prestation de service.

### 1.3.6 Autres activités : La cueillette

La cueillette est pratiquée par la communauté pour la subsistance. Elle concerne toutes les parties des plantes telles que les fruits, les feuilles, les tubercules, les fleurs... qui servent à l'alimentation et autres usages. La plupart de ces produits sont autoconsommés. Plusieurs espèces ligneuses existant dans la zone peuvent être exploitées pour des multiples usages domestiques voire commerciaux à l'exemple de la gomme arabique dont l'extraction de la

gomme constitue une activité génératrice de revenu importante. Ainsi l'exploitation et la transformation des produits forestiers non ligneux pourraient constituer une filière lucrative si seulement un appui conséquent est apporté aux exploitants. Les produits usuels de la cueillette les plus rencontrés dans la zone sont : la gomme arabique, les fruits du savonnier, le tamarin, le jujube etc.



## II. DIAGNOSTIC PARTICIPATIF DU CANTON ET OPTIONS DE DEVELOPPEMENT PAR DOMAINE

### 2.1. Agriculture, Elevage

#### 2.1.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1 - Faible production et productivité agricole	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible encadrement des producteurs sur les techniques culturales ;</li> <li>Techniques de production agricoles rudimentaires ;</li> <li>Dégradation des espaces cultivées et cultivables ;</li> <li>Erosion hydrique et éolienne ;</li> <li>Mauvaise répartition pluviométrique ;</li> <li>Diminution de la fertilité des sols ;</li> <li>Surexploitation des terres cultivables ;</li> <li>Présence des ennemis des cultures</li> <li>Insuffisance des semences améliorées...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible rendement</li> <li>Insécurité alimentaire</li> <li>Famine</li> <li>Pauvreté</li> <li>Exode rurale des bras valides...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des services techniques de l'Etat (ANADER) et ONG ;</li> <li>Existence des terres cultivables ;</li> <li>Présence des mains d'œuvres valides ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrement des producteurs sur les itinéraires techniques agricoles ;</li> <li>Valorisation des abords des wadis par la construction des ouvrages hydro- agricoles ;</li> <li>Formation des producteurs sur les techniques des défenses-restaurations des sols (DRS) et conservations des eaux des surfaces (CES) ;</li> <li>Sensibilisation de la population sur les techniques des rotations des cultures ;</li> <li>Revalorisation des fumures organiques pour amender les sols ;</li> <li>Formation des producteurs sur les techniques de traitement bio-pesticide ;</li> <li>Promouvoir la multiplication des semences améliorées adaptées ;</li> <li>Appui en intrant et équipement agricole...</li> </ul>
2-Le rendement agricole ne couvre pas les besoins des ménages		<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation des besoins de ménages ;</li> <li>Faible revenus des ménages ;</li> <li>Insuffisance des AGR ;</li> <li>Mauvaise gestion des récoltes ;</li> <li>Destruction des récoltes par le bétail, incendie, rongeurs....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La cherté vie ;</li> <li>Rupture des stocks de céréale en période de soudure ;</li> <li>vulnérabilité des ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des zones de production agricole ;</li> <li>Existence de l'ANADER et des OP ;</li> <li>Existence des marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des producteurs sur la technique de production, transformation et conservation des produits agricoles ;</li> <li>Formation des producteurs sur les techniques de conservation et d'entrepôts</li> <li>Promouvoir les AGR ;</li> <li>Entreprendre la construction des magasins de stockage ...</li> </ul>
3- Prolifération des maladies du bétail et de la volaille	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible couverture vaccinale des animaux ;</li> <li>Insuffisance d'agents vétérinaires ;</li> <li>Insuffisance des produits vétérinaires de qualité ;</li> <li>Utilisation des produits vétérinaires prohibés...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Baisse de la production et de la reproduction du bétail et de la volaille ;</li> <li>Amaigrissement ;</li> <li>Perte de valeur marchande ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des services vétérinaires ;</li> <li>Existence de la zone de pâturage par endroit ;</li> <li>Existence des éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la couverture vaccinale du bétail ;</li> <li>Encadrer les éleveurs sur les techniques de conduite de l'élevage ;</li> <li>Renforcement du personnel vétérinaire qualifié ;</li> <li>Formation et équipement des auxiliaires d'élevages ;</li> <li>Création et équipement des boutiques d'intrants vétérinaires ;</li> <li>Sensibilisation des éleveurs sur le traitement curatif et préventif ...</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalité des animaux ;</li> </ul>		
4- Insuffisance de pâturage.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aléas climatiques ;</li> <li>• Action anthropique sur l'environnement ;</li> <li>• Surpâturage ;</li> <li>• Faible technique de production des aliments complémentaires ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déplacements à la recherche du pâturage ;</li> <li>• Perte du bétail ;</li> <li>• Conflits agriculteurs-éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des services vétérinaires ;</li> <li>• Existence de la zone de pâturage par endroit et des éleveurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les éleveurs pour une utilisation rationnelle et durable des pâturages ;</li> <li>• Promotion des cultures fourragères ;</li> <li>• Sensibilisation des éleveurs sur les techniques de production et d'achat des aliments supplémentaires...</li> </ul>
5- Difficultés d'abreuver les animaux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible pluviométrie ;</li> <li>• Tarissement rapide des cours d'eaux ;</li> <li>• Insuffisance des puits pastoraux et mares...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• conflits autour des points d'eau ;</li> <li>• amaigrissement et mortalité du bétail...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nappe phréatique peu profonde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer auprès des autorités du domaine et autres partenaires à la réalisation des ouvrages pastoraux ;</li> <li>• Sensibiliser les éleveurs sur la gestion des points d'eaux ;</li> <li>• Sensibilisation sur la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale des éleveurs...</li> </ul>

### 2.3.1 Les axes prioritaires de développement

Problème	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idée des projets d'ici à 4 ans)
1- Faible production et productivité agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des terres cultivables ;</li> <li>• Existence des services techniques (ANADER) et des ONG</li> <li>• Existence des fumures organiques.</li> <li>• Présence des matériaux de construction ;</li> <li>• Abords des ouaddis propices à la culture agricole...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs en matériel et équipement agricole ;</li> <li>• Entreprendre des actions d'amélioration des conditions des producteurs agricoles en réalisant des ouvrages hydroagricoles ;</li> <li>• Promouvoir l'intensification et la diversification des cultures agricoles ;</li> <li>• Gérer les produits de récoltes ;</li> <li>• Utiliser les fumures organiques ;</li> <li>• Former les groupements ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser la population sur les techniques des rotations des cultures ;</li> <li>• Revaloriser les fumures organiques pour amender les sols ;</li> <li>• Valoriser les abords des wadis par la construction des ouvrages hydro agricoles ;</li> <li>• Former les producteurs sur les itinéraires techniques agricoles ;</li> <li>• Entreprendre des actions sur les techniques de traitement bio-pesticide ;</li> <li>• Former les producteurs sur les techniques des défenses-restaurations des sols (DRS) et conservations des eaux des surfaces (CES) ;</li> <li>• Initier les Champs écoles paysannes (CEP) ;</li> <li>• Promouvoir les semences précoces ;</li> <li>• Construire une boutique d'intrants agricoles.</li> </ul>
2- Le rendement agricole ne couvre pas les besoins des ménages		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification des cultures agricoles à travers l'acquisition des équipements/intrants ;</li> <li>• Initier et mobiliser les ressources pour la réalisation des ouvrages agricoles ;</li> <li>• Promouvoir les AGR tout en assurant la formation des promoteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménager des sites d'exploitations agricoles ;</li> <li>• Former les producteurs en techniques de transformation, commercialisation et conservation des produits agricole etc...;</li> <li>• Entreprendre la construction des structures de stockage ;</li> <li>• Formation des producteurs sur les techniques de conservation et d'entrepôts ;</li> <li>• Initier les producteurs ou productrices dans l'octroi des crédits agricoles et mettre sur place des comités de surveillance des zones de pâturage...</li> </ul>

3- Prolifération des maladies du bétail et de la volaille	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de services vétérinaire et des ONG ;</li> <li>• Existence des marchés et des organisations faitières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la santé animale tout en luttant contre les produits vétérinaires prohibés ;</li> <li>• Création des boutiques d'intrants vétérinaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès aux produits vétérinaires de qualité ;</li> <li>• Former et équiper les auxiliaires d'élevage en kits vétérinaires ;</li> <li>• Sensibiliser les éleveurs sur les traitements préventifs et curatifs et renforcement du personnel vétérinaire qualifié ;</li> <li>• Créer et équiper des boutiques vétérinaires villageoises.</li> </ul>
4- Insuffisance de pâturage et d'eau pour d'abreuver les animaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des services vétérinaires et du pâturage ;</li> <li>• Nappe phréatique peu profonde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir les aliments complémentaires au bétail tout en conservant l'élevage intensif ;</li> <li>• Aménagement des ouvrages pour hydro pastoraux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation les éleveurs sur la technique des cultures fourragères ;</li> <li>• Entreprendre des actions d'approvisionnement en aliments complémentaires (Pierres alléchées, natron etc...), construire des ouvrages pastoraux et sensibiliser les éleveurs sur la gestion durable des ouvrages réalisés...</li> </ul>

## 2.2. Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme

### 2.2.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Dégradation progressive des Ecosystèmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Action anthropique ;</li> <li>• Surpâturage ;</li> <li>• Erosion hydrique et éolienne</li> <li>• Méconnaissance de la loi N° 14 ;</li> <li>• Effets néfastes liés au réchauffement climatiques ;</li> <li>• Taxe illégale imposée par certains agents des eaux et forêts ;</li> <li>• Feux de brousse et le braconnage de la faune sauvage ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Désertification</li> <li>• Réchauffement climatique</li> <li>• Faible pluviométrie ;</li> <li>• Aridité du sol ;</li> <li>• Baisse de production agricole et animale ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de la faune et de la flore ;</li> <li>• Existence des services des eaux et forêts ;</li> <li>• Existence de la loi N°14 ;</li> <li>• Présence des ouaddis et fertilité des sols ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre la coupe abusive des bois verts ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement et la lutte contre les feux de brousse ;</li> <li>• Création des sites de pépinières ;</li> <li>• Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>• Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ;</li> <li>• Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>• Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>• Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>• Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics et les entretenir ;</li> <li>• Créer des comités de surveillance dans les villages ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ;</li> <li>• Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ;</li> <li>• Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffes ;</li> <li>• Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie.</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ;</li> <li>• Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommages arabiques avant la commercialisation ;</li> </ul>

					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ;</li> <li>• Doter de moyens matériels pour la production des plants ;</li> <li>• Montrer la population la technique de bouturage des végétaux....</li> </ul>
--	--	--	--	--	---

## 2.2.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Dégradation progressive des écosystèmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des ressources végétales et quelques ressources fauniques ;</li> <li>• Présence des wadis ;</li> <li>• Existence du service des eaux et forêts...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entreprendre un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles ;</li> <li>• Entreprendre des actions de reboisement et de la mise en défens ;</li> <li>• Entreprendre des actions de formation et de sensibilisation sur la loi N°14 régissant la gestion de la faune et de flore.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lutter contre la coupe abusive des bois verts ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la protection de l'Environnement et la lutte contre les feux de brousse ;</li> <li>• Création des sites de pépinières ;</li> <li>• Créations des sites de reboisement et mis en défens ;</li> <li>• Former les producteurs sur les techniques de production et des plantations des arbres ;</li> <li>• Traduire et diffuser la loi N°14 en langue locale ;</li> <li>• Affectation des agents forestiers formés ;</li> <li>• Faire de plaidoyer auprès des partenaires d'appui sur le domaine environnemental ;</li> <li>• Encourager la plantation des arbres dans les lieux publics et les entretenir ;</li> <li>• Créer des comités de surveillance dans les villages ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de restauration et conservation des sols ;</li> <li>• Formation sur les techniques de construction des foyers améliorés et vulgarisation des foyers améliorés en banco et métallique dans les ménages ;</li> <li>• Sensibilisation de la population sur la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et aux ramassages des bois de chauffes ;</li> <li>• Vulgarisation sur les techniques de l'agroforesterie.</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur l'élagage des arbres ;</li> <li>• Sensibiliser les paysans producteurs de la gomme arabique à construire des magasins pour stocker les gommés arabiques avant la commercialisation ;</li> <li>• Construire des barrages dans les ouaddis pour stopper érosion hydrique ;</li> <li>• Doter de moyens matériels pour la production des plants ;</li> <li>• Montrer la population la technique de bouturage des végétaux....</li> </ul>

## 2.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES, ...)

### 2.3.1 Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible revenus des ménages	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des besoins des ménages ;</li> <li>• Faible rendement économique ;</li> <li>• Faible technique des producteurs sur la transformation, conservation et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insécurité alimentaire dans les ménages ;</li> <li>• Vulnérabilité des ménages ;</li> <li>• Surcharges des travaux ménagers des femmes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des wadis favorisant les cultures ;</li> <li>• Existence des marchés,</li> <li>• Existence des commerçants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants et équipement agropastoral ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de transformation, conservation et commercialisations des produits agricoles ;</li> <li>• construction des structures de stockage et Formation en gestion des récoltes.</li> </ul>

		<p>commercialisation des produits agropastoraux ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des intrants et équipements agropastoraux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exode rural des jeunes valides ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existences des produits agropastoraux...</li> </ul>	
2- Difficultés d'écoulement des produits agricoles	Tout le canon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impraticabilités des pistes en saison des pluies</li> <li>• Insuffisance des moyens de transport</li> <li>• Eloignement des marchés...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mévente ;</li> <li>• Perte des produits ;</li> <li>• Prix dérisoire ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des pistes rurales ;</li> <li>• Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ;</li> <li>• Existence des bras-valides</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles ;</li> <li>• Aménagements des pistes rurales...</li> </ul>
3-Manque des structures des micros finances	Tout le canon	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'initiatives d'organisation adéquate en la matière ;</li> <li>• Problème d'accès au crédit ;</li> <li>• d'appui (Caisses d'épargnes – crédits autogérées)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entrepreneuriat local peu développé ;</li> <li>• Oisiveté des jeunes...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des potentialités économiques ;</li> <li>• Existence des groupements à vocation agropastorales ;</li> <li>• Existence des commerçant(e)s.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour la création des structures des micros finances ;</li> <li>• Initiation en caisse d'épargne et crédits autogérées ;</li> <li>• Formation sur l'entrepreneuriat ;</li> <li>• Formation sur la diversification des AGR...</li> </ul>

### 2.3.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
Faible revenus des ménages	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des wadis favorisant les cultures agropastorales ;</li> <li>• Existence des marchés et des commerçant (e)s ;</li> <li>• Existence des produits agropastoraux et de quelques groupements ;</li> <li>• Existences des ONG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui en intrants et équipement agropastoral ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la technique de transformation, conservation et commercialisons des produits agricoles ;</li> <li>• Construction des structures de stockage et Formation en gestion des récoltes.</li> </ul>
Difficultés d'écoulement des produits agricoles en saison pluvieuse.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des pistes rurales ;</li> <li>• Existence des matériaux d'aménagement des pistes rurales ;</li> <li>• Existence des bras-valides.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles ;</li> <li>• Appui en moyens de transport des produits agricoles aux organisations paysannes.</li> <li>• Aménagements des pistes rurales...</li> </ul>
Manque des structures	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des potentialités économiques :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir l'octroi des crédits à travers la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour la création des structures de la micro finance pour accéder aux crédits agricoles ;</li> </ul>

des micros finances.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des groupements à vocation agro-pastorales ;</li> <li>• Existence de femmes commerçantes.</li> </ul>	construction des structures des micros finances.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une caisse d'épargne et de crédits autogérées ;</li> <li>• Formation sur l'entrepreneuriat ;</li> <li>• Formation des producteurs sur la filière ;</li> <li>• Formation sur la diversification des AGR...</li> </ul>
----------------------	---	--	---

#### 2.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1- Prolifération des maladies	tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvaise pratique d'hygiène et assainissement ;</li> <li>• Prolifération des moustiques</li> <li>• Faible couverture vaccinale ;</li> <li>• Faible fréquentation de centre de santé ;</li> <li>• Automédication...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de mortalité et morbidité élevés ;</li> <li>• Invalidité des personnes ;</li> <li>• Traumatisme ;</li> <li>• Baisse de l'économie ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un centre de santé et du personnel soignant ;</li> <li>• Existence des ONGS...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et formation de la population sur la bonne pratique sur l'hygiène et l'assainissement ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé ;</li> <li>• Sensibilisation de la population pour l'utilisation de moustiquaires imprégnées</li> <li>• Renforcement des capacités du personnel soignant ;</li> <li>• Sensibilisation sur la vaccination de routine...</li> </ul>
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des infrastructures d'eau potable</li> <li>• Faible technique de traitement des eaux de consommation ;</li> <li>• Consommation des eaux non potables...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prolifération des maladies hydriques et diarrhéiques ;</li> <li>• Perte en vies humaines...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de l'Etat et ONG ;</li> <li>• La nappe phréatique peu profonde ;</li> <li>• Existence des matériaux des constructions ;</li> <li>• Existence des quelques forages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction des forages, mini château ;</li> <li>• Formation des comités de gestion des ouvrages hydrauliques ;</li> <li>• Plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires hydrauliques</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur la technique de traitements des eaux ;</li> <li>• Mise en place et formation des membres des comités WASH...</li> </ul>
3. Complication liée à l'accouchement	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible fréquentation prénatale et postnatale des femmes enceintes et allaitantes ;</li> <li>• Accouchement à domicile ;</li> <li>• Mariage précoce et forcé ;</li> <li>• Grossesses rapprochées et indésirée ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mortalité maternelle et infantiles ;</li> <li>• Césarienne ;</li> <li>• Fistules ;</li> <li>• Fréquence des maladies néonatales...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un centre de santé et de district à Guéréda et d'Amzoer ;</li> <li>• Existence des ambulances dans le district ;</li> <li>• Existences des matrones traditionnelles et des relais communautaires ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, au respect du planning familial et la santé de reproduction ;</li> <li>• Augmentation en moyens de transport des patients ;</li> <li>• Appui à la subvention des soins des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes ;</li> <li>• Sensibilisation des communautés à l'importance de la CPN ;</li> <li>• Renforcement des capacités du personnel soignant ...</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méconnaissance de procédures d'accès à l'ambulance ;</li> <li>• Eloignement du centre de santé ;</li> <li>• Insuffisance des matrones formées ...</li> </ul>			
4-Malnutrition élevée des enfants et des femmes	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible diversification et consommation des alimentaires calorifiques</li> <li>• Sevrage brusque ;</li> <li>• Sous-alimentation ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maladies opportunistes ;</li> <li>• décès...</li> <li>• Mauvaise croissance et déformation des enfants...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de centre de nutrition</li> <li>• disponibilité des céréales, des fruits et des légumineuses...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et formation des comités nutritionnels dans les villages ;</li> <li>• Sensibiliser la population à la fréquentation de centre nutritionnel ;</li> <li>• Sensibilisation sur la diversification alimentaire et à l'allaitement exclusif ...</li> </ul>

## 2.4.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Prolifération des maladies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des services et personnel de santé ;</li> <li>• Existence des ONG...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'accès à la santé de la population.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation et formation de la population sur la bonne pratique sur l'hygiène et l'assainissement ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à la fréquentation des centres de santé ;</li> <li>• Sensibilisation de la population pour l'utilisation de moustiquaires imprégnées ;</li> <li>• Renforcement des capacités du personnel soignant ;</li> <li>• Sensibilisation sur la vaccination de routine ...</li> </ul>
2-Difficultés d'accès à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nappe phréatique peu profonde ;</li> <li>• Existence des matériaux des constructions ;</li> <li>• Existence des quelques forages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'accès à l'eau potable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction des forages, mini château ;</li> <li>• Formation des comités de gestion des ouvrages hydrauliques ;</li> <li>• Plaidoyer pour l'implication de l'Etat et des partenaires hydrauliques</li> <li>• Sensibilisation de la communauté sur la technique de traitements des eaux ;</li> <li>• Mise en place et formation des membres des comités WASH...</li> </ul>
3-Difficultés liées à l'accouchement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'un centre de santé et du personnel soignant ;</li> <li>• Existence du district sanitaire à Guéréda ;</li> <li>• Existence d'ambulance et des matrones...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions d'accouchement des femmes enceintes et allaitantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la population sur l'importance de la fréquentation des centres de santé, au respect du planning familial et la santé de reproduction ;</li> <li>• Augmentation en moyens de transport des patients ;</li> <li>• Appui à la subvention des soins des enfants, des femmes enceintes et femmes allaitantes ;</li> <li>• Sensibilisation des communautés à l'importance de la CPN ;</li> <li>• Renforcement des capacités du personnel soignant ...</li> </ul>
4-Malnutrition élevée des enfants et des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des centres de nutrition</li> <li>• Disponibilité des céréales, des fruits et des légumineuses...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter l'accès à la nutrition équilibrée des enfants et des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création et formation des comités nutritionnels dans les villages ;</li> <li>• Sensibiliser la population à la fréquentation de centre nutritionnel ;</li> <li>• Sensibilisation sur la diversification alimentaire et à l'allaitement exclusif ...</li> </ul>

## 2.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

### 2.5.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible motivation des parents à envoyer leurs enfants à l'école ;</li> <li>• Pesanteurs socioculturelles ;</li> <li>• Insuffisance du personnel enseignant qualifié ;</li> <li>• déperdition scolaire ;</li> <li>• Mobilisation des enfants pour les travaux champêtres et le gardiennage du bétail ;</li> <li>• Insuffisance des matériels didactiques et équipements ;</li> <li>• Non-respect des calendriers scolaires ;</li> <li>• Insuffisances des infrastructures scolaires durables ;</li> <li>• Faible prise en charge des maîtres communautaires...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analphabétisme ;</li> <li>• Banditisme ;</li> <li>• Exode rural ;</li> <li>• Délinquance juvénile et sénile ;</li> <li>• Déperdition des mœurs ;</li> <li>• Frein au développement socioéconomique et culturel...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une école officielle et des écoles communautaires ;</li> <li>• Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable ;</li> <li>• Présence d'inspection sous-préfecturale et départementale ;</li> <li>• Existence des enseignants formés et communautaires ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes) ;</li> <li>• Création et construction des écoles ;</li> <li>• Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ;</li> <li>• Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ;</li> <li>• Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>• Création des centres d'alphabétisation ;</li> <li>• Appui en matériel didactique et équipement ;</li> <li>• Lutter contre l'exploitation des enfants et dotation des écoles des forages ;</li> <li>• Plaidoyer pour réhabilitation des cantines scolaires...</li> </ul>
2- Mauvaise organisation des APE dans leur fonctionnement	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méconnaissance des rôles et tâches des membres des APE ;</li> <li>• Manque de structuration et programmes des APE ;</li> <li>• Très faible dynamisme des APE ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faible taux de réussite ;</li> <li>• Baisse de niveau ;</li> <li>• Abandon des écoles ;</li> <li>• Exode rural</li> <li>• Délinquance juvénile.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'inspection ;</li> <li>• Présence d'APE ;</li> <li>• Présence des écoles ;</li> <li>• Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et restructuration des APE ;</li> <li>• Recyclages des membres des APE ;</li> <li>• Implication des femmes dans la gestion des APE ;</li> <li>• Appui aux fonctionnements des APE</li> <li>• Appui à la création des AME...</li> </ul>
3-Inexistences des infrastructures socioculturelles, sportives et récréatives	Dans tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non encouragement des activités socio-culturelles éducatives par le service de l'Etat et des parents...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délinquance,</li> <li>• exode rural ;</li> <li>• vol,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'inspection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création des espaces de sport, culture et loisir ;</li> <li>• Matérialisation des terrains de football ;</li> <li>• Affectation des enseignants qualifiés en sport</li> </ul>



## 2.5.2 Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1-Faible scolarisation des enfants en particulier les filles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'une école officielle et des écoles communautaires ;</li> <li>• Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable ;</li> <li>• Présence d'inspection sous-préfectorale et départementale ;</li> <li>• Existence de quelques enseignants formés et communautaires...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la scolarisation et le maintien des enfants à l'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation des parents sur l'importance de l'école et de la scolarisation des enfants sans distinction des sexes) ;</li> <li>• Création et construction des écoles ;</li> <li>• Faire le plaidoyer pour le recrutement et l'intégration des enseignants ;</li> <li>• Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés ;</li> <li>• Mobilisation d'un fond pour la prise en charge des enseignants communautaires ;</li> <li>• Création des centres d'alphabétisations ;</li> <li>• Appui en matériel didactique et équipement ;</li> <li>• Lutter contre l'exploitation des enfants ;</li> <li>• Dotation des écoles des forages ;</li> <li>• Plaidoyer pour réhabilitation des cantines scolaires...</li> </ul>
2- Mauvaise organisation des APE dans leur fonctionnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'inspection ;</li> <li>• Présence d'APE ;</li> <li>• Présence des écoles ;</li> <li>• Existence des enfants à l'âge scolaire et scolarisable...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la formation des APE en les rendant dynamique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation et restructuration des APE ;</li> <li>• Recyclages des membres des APE ;</li> <li>• Implication des femmes dans la gestion des APE ;</li> <li>• Appui aux fonctionnements des APE ;</li> <li>• Appui à la création des AME...</li> </ul>
3- Inexistence des infrastructures sociales, culturelles et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'inspection ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création des espaces de sport, culture et loisir ;</li> <li>• Matérialisation des terrains de sport ;</li> <li>• Affectation des enseignants qualifiés en sport ;</li> <li>• Création des champs-écoles ...</li> </ul>

## 2.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

### 2.6.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Surcharge des travaux ménagers des femmes rurales	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible partage des responsabilités dans les ménages ;</li> <li>Pesanteur socioculturel</li> <li>Insuffisance des AGR</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Vulnérabilité des femmes ;</li> <li>Vieillesse précoce ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence d'Etat et des ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ;</li> <li>Implication des femmes dans la prise de décision ;</li> <li>Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport aux femmes ...</li> </ul>
2-Exploitation des enfants dans les travaux agropastoraux.	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analphabétisme des parents ;</li> <li>Faible revenus des ménages à scolariser les enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déscolarisation ;</li> <li>Exode rural des jeunes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de l'Etat, des ONG et UNICEF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ;</li> <li>Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ;</li> </ul>
3-Disparition progressive des cultures traditionnelles	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Influence du modernisme et des religions ;</li> <li>Faible solidarité</li> <li>Déracinement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conflit de générations</li> <li>Perte identitaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence de la tradition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Revalorisation des éléments de la tradition ;</li> <li>Organisations des semaines socioculturelles cantonales</li> </ul>
4- Faible déclaration à l'Etat Civil	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eloignement de centre de déclaration d'Etat civil</li> <li>Manque de centre de déclaration d'Etat civil dans le canton</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance de statut de citoyenneté ;</li> <li>Méconnaissance de nombre exact de la population...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Existence des services administratifs et sanitaire de l'Etat,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ;</li> <li>Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons</li> </ul>

### 2.6.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
-----------	--------------------	---------------------------	--

Surcharges des travaux ménagers des femmes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'Etat et des ONG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser la communauté sur l'allègement des tâches des femmes ;</li> <li>• Implication des femmes dans la prise de décision ;</li> <li>• Appuyer les femmes à mener les AGR de manière diversifiée ;</li> <li>• Faciliter l'octroi des crédits, des moulins, les moulinettes, la presse à huile et les moyens de transport.</li> </ul>
Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de l'Etat, des ONG et UNICEF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation de la population sur la charte des droits des enfants ;</li> <li>• Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants ;</li> <li>• Vulgariser et former les producteurs sur la charte des droits des enfants.</li> </ul>
Disparition progressive des cultures traditionnelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence de de la tradition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la revalorisation des cultures traditionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Revalorisation des éléments de la tradition ;</li> <li>• Organisations des semaines socioculturelles.</li> </ul>
Faible déclaration à l'Etat Civil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des services administratifs de l'Etat,</li> <li>• Existence des centres de santé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre disponible et accessible des actes d'Etat civil.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plaidoyer pour la création des centres de déclaration à l'état civil ;</li> <li>• Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leur naissance à l'Etat civil ;</li> <li>• Plaidoyer auprès des autorités administratives à rendre disponible les actes de naissances dans les sous-préfectures et des cantons.</li> </ul>

## 2.7. GOUVERNANCE-SECURITE-PAIX (Y COMPRIS GOUVERNANCE AU SEIN DES ORGANISATIONS)

### 2.7.1. Résultats du diagnostic

Problèmes	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
1-Conflits agro-pastoraux	Tout le canton	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dévastation des cultures par le bétail</li> <li>• Manque des couloirs de transhumance et d'accès à l'eau ;</li> <li>• Faible capacité à régler les conflits ;</li> <li>• Injustice sociale...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de cohabitation pacifique et de cohésion sociale ;</li> <li>• Bataille ;</li> <li>• Perte économique ;</li> <li>• Déplacement forcé ;</li> <li>• Mort d'Homme ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des autorités locales ;</li> <li>• Existence des ONG...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales.</li> <li>• Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ;</li> <li>• formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>• lutte contre l'injustice...</li> <li>• Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ;</li> <li>• Création des structures de gestion et règlement des conflits ;</li> <li>• Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ;</li> <li>• Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance</li> </ul>

2-Faible capacité organisationnelle des OP et GIP	Echelle cantonale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méconnaissance de vie associative et des textes de bases des OP et GIP ;</li> <li>• Manque de transparence dans la gestion des OP et GIP ;</li> <li>• Création opportuniste des OP et GIP...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de confiance</li> <li>• Mésentente entre les membres des OP et GIP ;</li> <li>• Disfonctionnement des OP et GIP ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ;</li> <li>• Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ;</li> <li>• Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>• Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ;</li> <li>• Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ;</li> <li>• Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ;</li> <li>• Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ;</li> <li>• Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...</li> </ul>
---	-------------------	--	--	--	---

## 2.7.2. Les axes prioritaires de développement

Problèmes	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif en moyen terme (Idée d'ici 4 ans)
1- Conflits entre les agro-éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence des autorités locales ;</li> <li>• Existence des ONG...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la cohésion sociale entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place des comités de cohabitation pacifique et de règlement des conflits dans le canton notifiés par les autorités administratives locales.</li> <li>• Sensibilisation pour la consolidation de la paix dans la localité et au respect des valeurs humaines ;</li> <li>• formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>• lutte contre l'injustice...</li> <li>• Créer un cadre de dialogue et de concertation intercommunautaires ;</li> <li>• Création des structures de gestion et règlement des conflits ;</li> <li>• Sensibiliser les producteurs et les éleveurs pour la consolidation de la paix dans la localité ;</li> <li>• Formation des Chefs traditionnels sur divers thèmes liés à la bonne gouvernance...</li> </ul>
2- Faible capacité organisationnelle des OP et GIP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de service d'encadrement des OP et des ONG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer la capacité organisationnelle des OP et GIP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Redynamisation des OP à la reconnaissance des textes de bases ;</li> <li>• Sensibilisation sur la bonne gestion des ressources des OP ;</li> <li>• Formation des responsables des associations et groupements sur les différents thèmes liés à la bonne gouvernance ;</li> <li>• Sensibilisation sur la gestion transparente des dirigeants des OP ;</li> <li>• Sensibiliser la population sur l'importance de la justice et la cohésion sociale ;</li> <li>• Sensibilisation sur la lutte contre la corruption ;</li> <li>• Sensibilisation des membres des OP à l'alternance et à être redevable ;</li> <li>• Formation des chefs traditionnels sur le droit et le devoir d'un citoyen...</li> </ul>

### III. LES GRANDS AXES DE DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTS DOMAINES

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires de développement
Agriculture, Elevage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible rendement agricole</li> <li>- La production agricole ne couvre pas les besoins des ménages</li>   <li>- Persistance et récurrence des maladies du bétail et de la volaille ; Insuffisance de pâturage et d'eau pour d'abreuver les animaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître la production agricole tout en appuyant les producteurs et entreprendre des actions de Défense et restauration du sol et la Conservation des eaux de surface et promouvoir l'intensification et la diversification des cultures</li> <li>- Promouvoir les AGR tout en assurant la formation des promoteurs ;</li> <li>- Diversification des cultures maraichères à travers l'acquisition des équipements/intrants ;</li> <li>- Initier et mobiliser les ressources pour les unités de transformation</li> <li>- Amélioration de la santé animale tout en initiant les actions d'organisations des éleveurs</li> <li>- Entreprendre des actions de sensibilisation sur les risques des médicaments d'origine douteuse et promouvoir les aliments complémentaires au bétail tout en conservant l'élevage intensif ainsi l'aménagement des ouvrages pour hydro pastoraux</li> </ul>
Gestion des Ressources Naturelles (GRN) et tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégradation progressive des écosystèmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprendre un mécanisme de protection, de gestion durable, concertée et de valorisation des ressources naturelles tout en entreprenant les actions de reboisement en plantant des arbres ainsi que la sensibilisation sur la loi N°14 du 2008 régissant la gestion de la faune et de flore</li> </ul>
Economie (commerce, crédit-épargne, pistes, artisanat, transport, industries, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible revenus des ménages et difficultés d'écoulement des produits agricoles en saison pluvieuse ainsi que le manque des structures de micro finance pour avoir accès au crédit.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les revenus des ménages tout en assurant les productivités agropastorales</li> <li>- Améliorer les conditions d'écoulement des produits agricoles en toute saison</li> <li>- Promouvoir l'octroi des crédits agricoles à travers la construction des structures des micros finances.</li> </ul>
Santé-Eau potable-Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence et Persistance des maladies diarrhéiques, paludisme, et endémiques</li> <li>- Difficultés d'accès à l'eau potable</li> <li>- Malnutrition élevée des enfants et des femmes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions d'accès à la santé et à l'eau potable.</li> <li>- Contribuer aux conditions sanitaires de la population du canton tout en améliorant la santé des enfants, femmes enceintes et allaitantes</li> <li>- Faciliter l'accès à la nutrition équilibrée des enfants et des femmes</li> </ul>
Education-Jeunesse-Culture-Sport	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible scolarisation des enfants, les conditions d'apprentissage des enfants déplorables et la mauvaise organisation des APE et Inexistences des infrastructures socioculturelles et sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles</li> <li>- Amélioration des conditions socio-éducatives.</li> <li>- Appuyer la formation des membres APE en les rendant dynamique</li> <li>- Favoriser l'amélioration des conditions socio-sportives des jeunes</li> </ul>
Affaires sociales-Genre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surcharges des travaux ménagers des femmes</li> <li>- Exploitations des enfants dans les travaux agropastoraux et la disparition progressive des cultures traditionnelles la faible déclaration des naissances par l'Etat Civil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer les conditions de vie des femmes en les déchargeant des lourdes tâches</li> <li>- Promouvoir la scolarisation des enfants en particulier les filles.</li> <li>- Encourager l'épanouissement de la jeunesse et la revalorisation des activités sportives et culturelles dans le canton et l'amélioration de la création des centres de déclaration l'Etat civil.</li> </ul>
Gouvernance-Paix-Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits entre les agro-éleveurs</li> <li>- Faible capacité organisationnelle des OP</li> <li>- Faible règlement des conflits des OP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la bonne cohabitation entre les agro-éleveurs tout en assurant leur formation</li> <li>- Appuyer la capacité organisationnelle des OP</li> <li>- Appuyer la bonne organisation des OP à bien gérer leur conflit.</li> </ul>

## IV- Projets de développement sur la durée du plan,

### 4.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
2. Construction d'une série des seuils d'épandage	Ouadi Walkereké, Margué, Kourkouré, Bodjani et Birkigné	ADC/CCD/OSC et OP	120 000 000	12 000 000	2022 - 2026
3. Construction des puits maraichers et l'aménagement des sites maraichers	Kourkouré Margué, Bodjani, Watkerelké, Birkigné, Koumouda et Hilé Djadid	ADC/CCD/OSC et OP	30 000000	3 000000	2022 - 2026
4. Formation des producteurs sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
5. Réalisation des cordons pierreux, diguette, digue filtrante dans les champs des cultures.	Katréryé, Nougourko, Kourkouré centre, Hadjalidjé, Ridjil Har hare	ADC/CCD/OSC et OP	70 000000	7 000000	2022 - 2026
6. Appui en semence pluviale et maraichère	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	6 000000	600000	2022 - 2026
7. Formations des producteurs sur la technique de bio-pesticide	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
8. Appui en équipement des matériels/intrants agricoles	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	4000000	400000	2022 - 2026
9. sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
10. sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail et de la volaille.	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
11. Formation des (02) auxiliaires d'élevages et les dotés en kits vétérinaires	Grappes de Kourkouré et Koumouda	ADC/CCD/OSC et OP	4000000	400000	2022 - 2026
12. Formation des éleveurs sur les techniques des cultures fourragères et des aliments complémentaires du bétail.	Echelle grappe (Kourkouré, Dindilé, Koumouda)	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
13. construction des puits pastoraux	Dindilé à Hadjar Kiwéké, Kourkouré à Hadjar Beda	ADC/CCD/OSC et OP	14000000	1400000	2022 - 2026
14. Construction des deux (2) parcs de vaccination	Birkkigne, Dindilé	ADC/CCD/OSC et OP	8000000	800, 000	2022 - 2026
15. Construction d'une pharmacie (officine) vétérinaire	Kourkouré centre	ADC/CCD/OSC et OP	5000000	500000	2022 - 2026
16. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
17. Construction de deux (2) aires d'abattages	Dindilé et Birkigne	ADC/CCD/OSC et OP	4 000000	400000	2022 - 2026
18. Construction des établis	Dindilé et Birkigne	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>278 000 000</b>	<b>27 800 000</b>	

## 4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population à la protection de l'environnement en luttant contre les coups des bois verts.	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	100 000	2022 - 2026
2. Installation des deux (2) sites des pépinières des plants	Kourkouré-Dindilé	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	100 000	2022 - 2026
3. Sensibilisation et formation des ménages sur les techniques de construction des foyers améliorés	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	100 000	2022 - 2026
4. Construction des foyers améliorés	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	6 000000	300000	2022 - 2026
5. Formation de la population sur la loi N°14 du 2008, régissant la protection de la faune et de la flore.	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
6. Sensibilisation des producteurs aux techniques des cultures des haies vives et mis en défens	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	100 000	2022 - 2026
7. Formation des producteurs sur les défenses, restaurations du sol et conservation des eaux des surfaces	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	100 000	2022 - 2026
8. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres et les entretenir	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	100 000	2022 - 2026
9. Sensibilisation à la lutte contre les feux de brousses et à l'utilisation des produits végétaux	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	100 000	2022 - 2026
10. Sensibilisation des producteurs à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
11. Sensibilisation de la population à la démonstration sur les techniques d'élagage pour les clôtures des champs par la haie morte	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
12. Sensibilisation à la lutte contre les produits nocifs de l'environnement	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>30 000 000</b>	<b>1 500 000</b>	

#### 4.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES...)

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Formation des promoteurs sur l'entrepreneuriat	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
2. Plaidoyer pour la création d'une structure d'épargne et de crédit autogéré	Guéréda	ADC/CCD/OSC et OP			2022 - 2026
3. Appui à l'aménagement de trois(3) pistes rurales	Kourkouré – Kounoungo ; Kourkouré – Liguéné Kourkouré - Dinfilé	ADC/CCD/OSC et OP			2022 - 2026
5. Formation des artisans sur la réparation des infrastructures hydrauliques	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
6. Octroi des matériels de transformation. Cinq (5) moulins à mil	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	15000000	1 500000	2022 - 2026
7. Octroi des matériels de transformations : Cinq (5) décortiqueuses	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	7 000000	700000	2022 - 2026
8. Appui à la création des AGR	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	15 0000000	1 500000	2022 - 2026
9. Octroi des matériels de transformation : cinq (5) presses à huile	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	7 000000	700000	2022 - 2026
10. Appui en moyens de transports des produits agricoles : Dix (10) charrettes	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	7 000000	700000	2022 - 2026
11. Plaidoyer pour l'installation d'une antenne téléphonique	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP			2022 - 2026
12. Construction des (6) magasins communautaires	Kourkouré centre, Dindilé, Koumouda, Watkerelké, Hilé Djadid et Birkigne	ADC/CCD/OSC et OP	42 000000	4 200000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>97 000 000</b>	<b>9 700 000</b>	



#### 4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilit é financière	Début probable
1. Formation des relais communautaires ou comités villageois sur la bonne pratique d'hygiène et assainissement	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
2. Sensibilisation de la population à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement et contre défécation à l'aire libre.	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
3. Sensibilisation de la population à la fréquentation du centre de santé, à la consultation prénatale (CPN) et postnatales ainsi à l'accouchement aux centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
4. Construction d'un centre de santé	Birkigne	ADC/CCD et COSAN/COGES	30 000000	3 000000	2022 - 2026
5. Sensibilisation de la population à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
6. Sensibilisation sur la santé de reproduction	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
7. Sensibilisation de la population à l'allaitement maternel exclusif et à une alimentation équilibrée	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
8. Sensibilisation à la lutte contre les produits prohibés et l'automédication	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
9. Orientation des patients sur la demande de l'ambulance en passant par les centres de santé	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES			2022 - 2026
10. Formation du personnel soignant (matrones)	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
11. Organiser des séances de sensibilisation à la lutte contre les IST/VIH/SIDA la fistule et la tuberculose	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
12. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
13. Création et construction des deux (02) Foyers d'apprentissages et Réhabilitation Nutritionnelle (FARN)	Dindilé, Birkigné	ADC/CCD et COSAN/COGES	6000000	600000	2022 - 2026
14. Réhabilitation d'une pompe à motricité humaine	Kourkouré centre	ADC/CCD et COSAN/COGES	500000	50000	2022 - 2026
15. construction des forages dans le cadre du Programme SAN	Birkigne, Bouratani, Dindilé, Kirekire, Kourkouré, Ligne (Lidjina) Madjosse et Nimire	ADC/CCD et COSAN/COGES			2022 - 2026
16. Appui à la construction des forages	Djimémizé, Hilé Djadid, Djokhanayé, Wetkerelké, Borongfola, Margué, Keweyké, Karnayé Koumouda	ADC/CCD et COSAN/COGES	36 000000	3 600000	2022 - 2026
17. Formation de la population sur le traitement des eaux de consommations	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	1000000	100000	2022 - 2026
18. Sensibilisation des leaders religieux et traditionnels à la lutte contre le mariage précoce et forcé, grossesse rapprochée, défécation à l'air libre, sevrage précoce et planning familial	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	2 000000	200 000	2022 - 2026
19. Sensibilisation à la lutte contre les morsures des serpents	Echelle cantonale	ADC/CCD et COSAN/COGES	500000	50000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>122 000000</b>	12 200 000	

#### 4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation des parents à la scolarisation des enfants en particulier les filles	Echelle cantonale	ADC/CCD et APE	2 000000	200000	2022 - 2026
2. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle cantonale	ADC/CCD et APE	2 000000	200000	2022 - 2026
3. Appui à la création des six (7) écoles	Wetkerelké, Hilé Djadid, Margué, Birkigne 2, Djimémizé, Kéaké et Baboukouré	ADC/CCD et APE			2022 - 2026
4. Construction des trois (3) écoles	Dindilé, Koumouda, Karnayé	ADC/CCD et APE	90 000000	9 000000	2022 - 2026
5. Appui en matériels didactiques	Echelle canton	ADC/CCD et APE	1000000	100000	2022 - 2026
6. Création des trois (3) centres d'alphabétisations formels	Dindilé, Koumouda, Karnayé	ADC/CCD et APE			2022 - 2026
7. Plaidoyer aux affectations des enseignants formés	Echelle cantonale	ADC/CCD et APE			2022 - 2026
8. Plaidoyer pour mettre les cantines scolaires dans des écoles	Echelle cantonale	ADC/CCD et APE			2022 - 2026
9. Appui à la structuration et formation des APE	Echelle cantonale	ADC/CCD et APE	1500000	150000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>96 500000</b>	<b>9 650 000</b>	

#### 4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

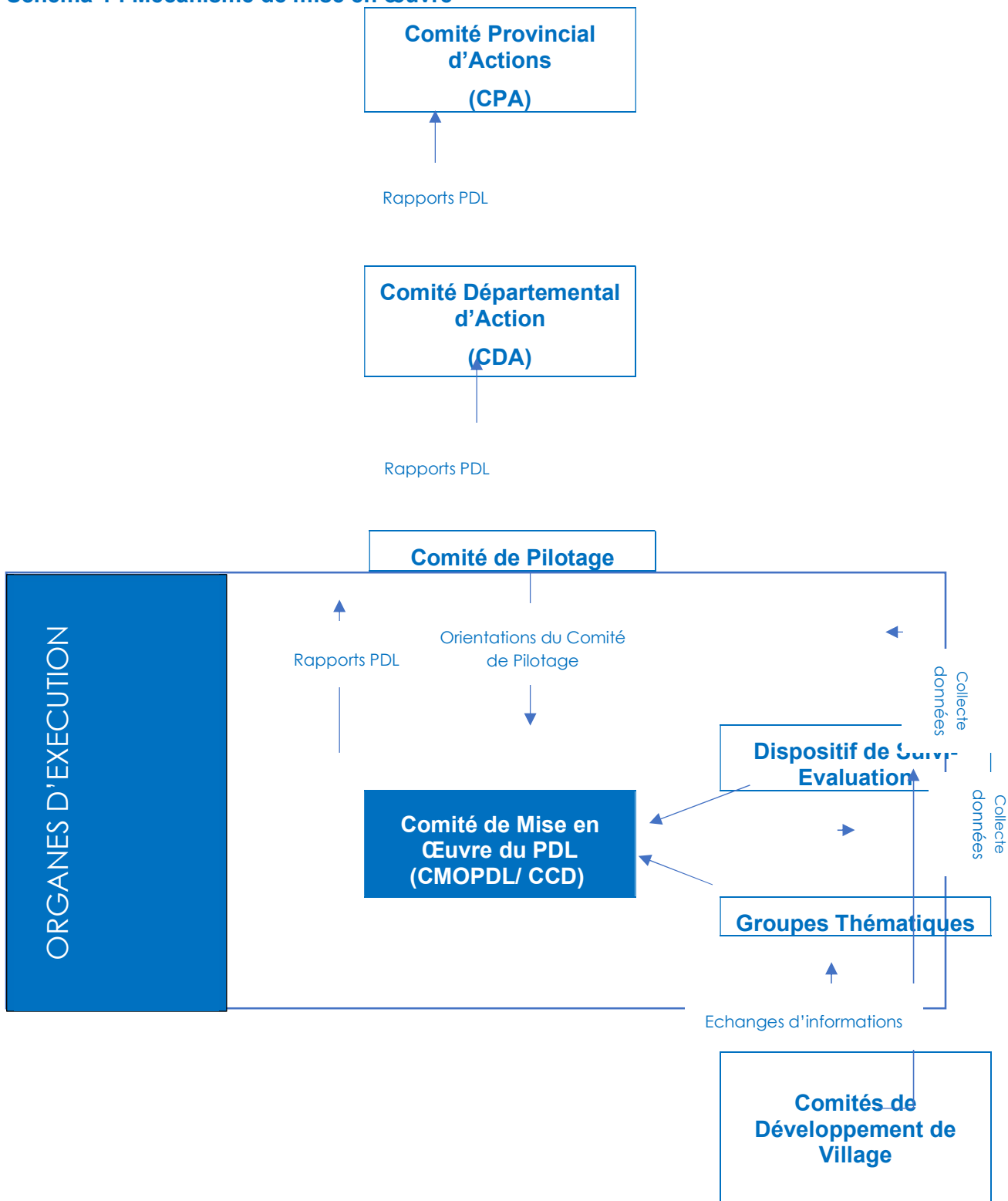
Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Sensibilisation de la population sur l'allègement des tâches des femmes dans les ménages.	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
2. Constitution de deux (2) greniers de sécurité alimentaire des 300 sacs de 100 KG	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	6 000000	600000	2022 - 2026
3. Sensibilisation de la population à intégrer les femmes dans la prise des décisions	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
4. Appui à la formation des parents sur la charte de droit des enfants	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
5. Initiation des semaines culturelles inter-cantoniales	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP			2022 - 2026
6. Sensibilisation de la population à déclarer les enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200000	2022 - 2026
7. Appui des ménages en petit élevage des volailles, embouche bovine et caprine	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	15 000000	1 500000	2022 - 2026
<b>Total</b>			<b>29 000000</b>	<b>2 900 000</b>	

#### 4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Création d'un comité cantonal de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	2 000000	200 000	2022 - 2026
2. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	3 000000	300000	2022 - 2026
3. Formation des chefs traditionnels sur la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	3 000000	300000	2022 - 2026
4. Appui au bon fonctionnement des OP à la bonne gouvernance	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	1000000	100000	2022 - 2026
5. Formation OP sur leur bon fonctionnement, l'alternance et à rendre compte	Echelle cantonale	ADC/CCD/OSC et OP	1500000	150000	2022 - 2026
Total			10 500000	1 050 000	

## V. MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

## ❖ Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- l'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

## ❖ ROLES ET RESPONSABILITE DES PRINCIPAUX ACTEURS :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

## ❖ Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;

- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

### Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Étapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

### Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

#### ❖ STRATEGIE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PROGRAMME

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

#### ❖ STRATEGIE DE SUIVI

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique

- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...);
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

*NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.*

#### ❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

#### **A)- Budget du PDL/ Calibrage et équilibrage du plan de développement**

Le Budget du plan de développement du canton Kourou s'élève à une somme de six cent cinquante-cinq millions de francs (**655 000 000) F CFA** dont soixante-quatre millions de francs (**64 400 000) F CFA** d'apport local et cinq cent quatre-vingt-dix millions six mille francs (**590 600 000) F CFA** à rechercher ce qui représente environ **90,17%** du budget global du PDL.

#### **B)- Ressources pour le fonctionnement de l'ADC/CCD**

Après plusieurs réunions tenues entre les membres de l'ADC/CCD entérinées par trois (3) Assemblées générales cantonales, il a été décidé en unanimité que chacun de village du canton apportera **2500 FCFA/an** considéré comme adhésion et **3000 FCFA** cotisation annuelle. Ces fonds mobilisés permettront au bureau de fonctionner et de réaliser certains projets avec des moyens propres.

### 5.3 - PLANNING ANNUEL DU TRAVAIL

#### 5.3.1. AGRICULTURE, ELEVAGE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût En FCFA	Disponibilité financière En FCFA	Financements attendus des partenaires en FCFA	Les partenaires actuels et Potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des producteurs sur les itinéraires techniques de cultures	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaire	2022	1an
2. Formation des producteurs sur la production, transformation, conservation et commercialisation des produits maraichers	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaire	2022	1an
3. Appui en semence pluviale adaptée (mil, Sorgho et Niébé)	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaire	2022	1an
4. Formations des producteurs sur la technique de bio-pesticide	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaire	2022	1an
5. Sensibilisation des producteurs sur la rotation des cultures et cultures associées	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaire	2022	1an
6. Sensibilisation à la clôture des champs par des haies- vives	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaire	2022	1an
7. sensibilisation des agro-éleveurs sur la vaccination des animaux	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaire	2022	1an
8. Formation des auxiliaires d'élevages et les équipés des kits vétérinaires	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaire	2022	1an
9. Sensibilisation contre les produits prohibés	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaire	2022	1an
<b>Total</b>			<b>7 500 000</b>	<b>750 000</b>	<b>6 750 000</b>			



#### 4.2. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES (GRN) ET TOURISME

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût En FCFA	Disponibilité financière En FCFA	Financements attendus des partenaires en FCFA	Les partenaires actuels et Potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation à la protection de l'environnement en luttant contre les coups des bois- verts et la chasse de la faune sauvage.	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	50 000	950 00	Etat et partenaire	2022	1an
2. Aménagement des deux (2) sites des pépinières (production des plants)	Kourkouré, Dindilé	ADC/CCD/OSC	2000000	100 000		Etat et partenaire	2022	1an
3. Sensibilisation sur les foyers améliorés	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	50 000	950 00	Etat et partenaire	2022	1an
4. Construction des quarante-trois foyers améliorés	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	2 000 000	100 000	1 900 000	Etat et partenaire	2022	1an
6. Sensibilisation sur les techniques des haies vives et mis en défens	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	50 000	950 00	Etat et partenaire	2022	1an
7. Formation des producteurs sur les défenses, restauration du sol et conservation des eaux des surfaces	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	50 000	950 00	Etat et partenaire	2022	1an
8. Sensibilisation de la population à la plantation des arbres	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	500 000	25 000	475 000	Etat et partenaire	2022	1an
9. Sensibilisation à la lutte contre les feux de brousses et à l'utilisation des produits végétaux ainsi l'octroi des produits phytosanitaire	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	50 000	950 00	Etat et partenaire	2022	1an
10. Sensibilisation à la lutte contre les produits nocifs de l'environnement	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	500 000	25 000	475 000	Etat et partenaire	2022	1an
Total			10 00 000	500 00	9 500 0000			

#### 4.3. ECONOMIE (COMMERCE, CREDIT-EPARGNE, PISTES, ARTISANAT, TRANSPORT, INDUSTRIES...)

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût en FCFA	Disponibilité financière En FCFA	Financements attendus des partenaires en FCFA	Partenaires actuels et Potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des promoteurs sur l'entrepreneuriat	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	1 000 000	50 000	950 00	Etat et partenaires	2022	1an
2. Création d'une structure d'épargne et de crédit	Guéréda	ADC/CCD/OSC et OP				Etat et partenaires	2022	1an

6. Octroi des matériels de transformation (3) moulins à mil	Echelle Canton	ADC/CCD/OSC et OP	5 000 000	500 000	4 500 000	Etat et partenaires	2022	1an
7. Octroi des matériels de transformations (3) décortiqueuses	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2022	1an
9. Octroi des matériels de transformation (3) presses à huile	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2022	1an
10. Appui en moyens de transports des produits agricoles des (5) charrettes	Echelle canton	ADC/CCD/OSC et OP	3 000 000	300 000	2 700 000	Etat et partenaires	2022	1an
<b>Total</b>			<b>16 000 000</b>	<b>1 600 000</b>	<b>14 400 000</b>			

#### 4.4. SANTE-EAU POTABLE-ASSAINISSEMENT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût En FCFA	Disponibilité financière En FCFA	Financements attendus des partenaires en FCFA	Partenaires actuels et Potentiels	Début probable	Durée
1. Formation des relais communautaires sur la bonne pratique 'hygiène et assainissement	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
2. Sensibilisation à la bonne pratique d'hygiène et Assainissement	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
3. Sensibilisation à la fréquentation du centre de santé	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
5. Sensibilisation à la vaccination des enfants de 0 à 5 ans	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
4. Sensibilisation sur la santé de reproduction, espacement des naissances, visite prénatale et post-natale des femmes enceintes, allaitantes et allaitement maternel exclusif	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
5. Sensibilisation à la lutte contre l'automédication	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
6. Orientation des patients à la demande de l'ambulance	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES				Etat et partenaires	2022	1an
7. Formation du personnel soignant des matrones	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
8. Sensibilisation à la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (IST/VIH/SIDA) et fistule et la tuberculose	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
9. Sensibilisation contre les accouchements à domicile	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an

10. Sensibilisation à la prévention contre la malnutrition	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1an
11. Construction des douze (03) Foyers d'apprentissages et réhabilitation Nutritionnelle (FARN)	Watkerelké, Birkigne, Dindilé	ADC/CCD, COSAN/COGES	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
12. Appui à la construction des douze (05) forages	Watkerelké, Birkigne, Dindilé, Djimémizé, Hilé Djedid, Djokanayé	ADC/CCD, COSAN/COGES	20 000 000	2 000 000	18 000 000	Etat et partenaires	2022	1an
13. Formation sur le traitement de l'eau de consommation	Echelle canton	ADC/CCD, COSAN/COGES	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1an
<b>Total</b>			<b>31 000 000</b>	<b>3 100 000</b>	<b>27 900 000</b>			<b>1an</b>

#### 4.5. EDUCATION-JEUNESSE-CULTURE-SPORT

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût En FCFA	Disponibilité financière En FCFA	Financements attendus des partenaires en FCFA	Partenaires actuels et Potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation à la scolarisation des enfants en particulier les filles	Echelle canton	ADC/CCD et APE	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
2. Sensibilisation des parents à la prise en charge des maîtres communautaires	Echelle canton	ADC/CCD et APE	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1an
3. Appui à la création des sept (7) écoles	Wetkerelké, Hilé Djedid, Kéaké, Margué, Birkine, Djimélize et Baboukouré	ADC/CCD et APE				Etat et partenaires	2022	1an
5. Appui en matériels didactiques	Echelle canton	ADC/CCD et APE				Etat et partenaires	2022	1an
6. Initiation des centres d'alphabétisations formels	Kourkouré	ADC/CCD et APE				Etat et partenaires	2022	1an
7. Plaidoyer pour les affectations des enseignants formés	Echelle canton	ADC/CCD et APE				Etat et partenaires	2022	1an
8. Plaidoyer pour disposer les cantines scolaires dans des écoles	Echelle canton	ADC/CCD et APE				Etat et partenaires	2022	1an
9. Appui à la structuration et formation des Associations des parents d'élèves	Echelle canton	ADC/CCD et APE	500000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1an
<b>Total</b>			<b>2 000 000</b>	<b>200 000</b>	<b>1 800 000</b>			

#### 4.6. AFFAIRES SOCIALES-GENRE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût En FCFA	Disponibilité financière En FCFA	Financements attendus des partenaires en FCFA	Partenaires actuels et Potentiels	Début probable	Durée
1. Sensibilisation de violence basée sur le genre (l'allègement des tâches des femmes dans les ménages.....)	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1an
2. Constitution d'un grenier de sécurité alimentaire des 300 sacs de 100 KG	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	2000000	200 000	1 800 000	Etat et partenaires	2022	1an
3. Appui à la formation des parents sur la charte De droit des enfants	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1an
5. Plaidoyer pour la création des centres de déclaration d'état civil	Kourkouré	ADC/CCD/OSC				Etat et partenaires	2022	1an
6. Sensibilisation à la déclaration des enfants dès leurs naissances à l'état civil	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1an
<b>Total</b>			<b>3 500 000</b>	<b>350 000</b>	<b>3 150 000</b>	<b>Etat et partenaires</b>		

#### 4.7. GOUVERNANCE-PAIX -SECURITE

Titre du projet	Localisation	Promoteur	Coût En FCFA	Disponibilité financière En FCFA	Financements attendus des partenaires en FCFA	Partenaires actuels et Potentiels	Début probable	Durée
1. Création d'un comité cantonal de cohabitation pacifique et à la cohésion sociale notifié par les autorités administratives	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1000000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
3. Sensibilisation des agropasteurs sur la gestion des conflits et à la consolidation de la paix	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	1 000 000	100 000	900 000	Etat et partenaires	2022	1an
5. Formation sur le fonctionnement, l'alternance et recevabilité des OP	Echelle canton	ADC/CCD/OSC	500 000	50 000	450 000	Etat et partenaires	2022	1an
<b>Total</b>			<b>2 500 000</b>	<b>250 000</b>	<b>2 250 000</b>			

## **Conclusion**

La nouvelle donne politique du gouvernement tchadien dans la stratégie de développement, est le transfert de responsabilités à la base. Les communautés doivent devenir de véritables promoteurs de développement de leur terroir. La communauté du canton Kourkouré s'est résolument engagée pour l'élaboration de son PDL.

Le présent travail, est le résultat d'une action participative, a tout d'abord mis l'accent sur l'état des lieux du canton à travers une description de ses composantes physiques, sociales et économiques. Il résulte du diagnostic non exhaustif établi, que le canton procède d'un potentiel naturel assez riche et des conditions sociales favorables pour un développement à la base.

Le diagnostic des problèmes liés aux différentes composantes a permis de cerner les vrais problèmes qui minent le canton et tenter de leur apporter des solutions idoines pour permettre au canton Kourkouré d'amorcer son décollage économique.

Le PDL a été élaboré en vue de constituer un début de solutions à certains problèmes très saillants observés dans le canton.

Les activités se sont déroulées dans une logique de renforcement de la responsabilité des populations du canton Kourkouré pour gérer leur propre affaire au niveau local.

La réussite de ce plan de développement d'une durée de quatre(4) ans sera gage de dynamisme des structures mises en place.

La population toute entière qui s'est mobilisée pour l'élaboration de ce PDL, se mobilisera également pour la mise en œuvre après sa validation

## Annexe

*Copie de la lettre de demande d'appui transmise,*

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 janvier 2021

**A Monsieur le Préfet  
Président du CDA du Département de  
DAR TAMA**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de quatre(4) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix de quatre (4) nouveaux cantons de la troisième vague du département que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration des Plans de Développement Locaux. Il s'agit des cantons ci-après :

- Canton : Djimezé dans la sous-préfecture de Guéréda Rural
- Canton : Bali dans la sous-préfecture de Sirimbirké
- Canton : Gnéré dans la sous-préfecture de Kolonga
- Canton : Koukouré dans la sous-préfecture de Kolonga

Cette lettre d'information est à adresser au CDA en vue de solliciter auprès du CDA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dits cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

République du Tchad  
Présidence de la République  
Ministère de l'Administration du Territoire  
Et de la Décentralisation  
Province de : Wadi Fira  
Département de : Dar Tama  
Sous-préfecture de : Kolonga

Unité – Travail - Progrès

Mercredi, 13 janvier 2021

**A Monsieur le Sous-Préfet**  
**Président du CLA de la Sous-Préfecture de**  
**Kolonga**

**Objet :** *lettre d'information sur le choix de deux (2) nouveaux cantons*

**Monsieur le Président,**

J'ai l'honneur de vous faire parvenir une lettre d'information sur le choix d'un (1) nouveau de la sous-préfecture de Kolonga que le Projet d'Appui à la Structuration, l'Animation et la Planification Locale dans les Provinces de Wadi Fira et Ouaddai (PASAP-WaFO) va commencer le processus d'élaboration du Plan de Développement Local.

Il s'agit des cantons :

- Canton : Kourkouré ;
- Canton : Gnéré

Cette lettre d'information est à adresser au CLA en vue de solliciter auprès du CLA un appui nécessaire nous permettant d'élaborer les PDL dans les dudit cantons. .

En vous souhaitant bonne réception, Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef d'Antenne du projet

MADJINGAR MIENAN

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA  
DECENTRALISATION

PROJET/PROGRAMME/ONG  
AL-TAKHADOUM

Le 25 Janvier 2021

**A**

**Sa Majesté Chef de Canton**

**De : KOURKOURE**

**Objet** : *entretien sur la possibilité d'appui à l'élaboration du Plan de Développement du Canton*

**Majesté,**

Par la présente, le Coordonnateur de la Fédération Al-Thakadoum représenté par le Chef d'Antenne du projet PASAP-WaFO vous demande de bien vouloir prévoir un temps d'entretien avec lui et ses collaborateurs le 10 février 2021 à 09 Heures 30mn, à votre Palais afin d'échanger sur des sujets en rapport avec le plan de développement de votre canton.

Veillez recevoir, Majesté, l'expression de mes sentiments distingués.

Le chef d'Antenne

MADJINGAR MIENAN



REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU  
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION  
PROVINCE DU WADI FIRA  
DEPARTEMENT DU DAR TAMA  
SOUS-PREFECTURE DU GUEREDA RURAL  
CANTON FARE

UNITE – TRAVAIL – PROGRES

Le 02 février 2021

**Le Chef de Canton**

**A**

**Tous les Chefs de village du Canton**

***Objet*** : Assemblée Générale Cantonale d'information sur les modalités d'appui à l'élaboration du Plan de Développement Local du Canton

**Messieurs les Chefs de Village,**

Suite à un entretien que j'ai eu le 10 février 2021 avec le Chef d'Antenne représentant le Coordonnateur de la fédération Al-Takhadoum et qui portait sur les possibilités d'appui à l'élaboration du PDL de notre canton, vous êtes invités à l'Assemblée Générale du Canton (AGC), qui se tiendra le 23 février 2021 à 8 heures. Lieu : Palais du chef de canton de Kourkouré.

Veillez-vous faire accompagner chacun par un (1) homme et une (1) femme sachant lire et écrire, soit au total 3 personnes par village (y compris le Chef de village).

Les deux (2) personnes sachant lire et écrire en français ou arabe seront désignées par vote. Pour cela, il faut convoquer l'Assemblée Générale du Village (AGV) pour voter ces 2 personnes qui iront représenter le village à l'Assemblée Générale du Canton.

Le Chef de Canton

**AHMAT MAHAMOUD IDRIS**

*Calendrier du processus de concertation, dates, contenu,*

Personnes ressources contactées,  
**Liste des personnes ressources**

N°	Nom et Prénoms	Localité	Fonction
1	YAYA OUMAR	BOUROUTANIC	Notable
2	IBRAHIM TOROUK	KIRLIBINE DJEMEZE	Chef de village
3	YAYA ADAM ABDALLAH	DINDILE	Chef de village
4	AZINE BECHIR DJADAMOLA	DINDILE HAI DJOKHANE	Chef de village
5	GONU MAHAMAT	WAT KERELKE	Chef de village
6	ABAKAR ISSACK	AMMARA DJEDIDE	Chef de village
7	ISSACK ALI MAHAMAT	AMMARA DJEDIDE	Président du grpt Ardébé
8	ALI HARBA	KIRLIBINE	Chef de village
9	BICHARA ADAM	KIRLIBINE	Représentant des jeunes
10	MOUSSA ADAM	MARGUE	Chef de village
11	ABAKAR ABDOULAYE	MARGUE	Notable
12	AL HADJ ABDERAMAN	DINDILE HARAZAYE	Docteur
13	ABOUD IBRAHIM SOULEMAN	KOUMOU DA I	Chef de village
14	ISMAYIL DIYAR	KOUMOU DA II	Chef de village
15	HAROUN ABDOU	KOUMOU DA I	Magdoum
16	YAYA DAOUD	KOUMOU DA I	Commerçant
17	AHMAT OUMAR	DINDILE	Président du grpt Djimizaye
18	FATIME HAGGAR OUSMANE	MINURE	Représentant des jeunes
19	BAHAR ABDOULAYE	DINDILE	Commerçant
20	OUSMANE MAHAMAT	BIKINGNE	Artisanat
21	ISSACK OUMAR	MINURE	Artisan
22	AHMAT OUMAR	DINDILE	Eleveur
23	AM KALSOU ABDEL AZIZE	DINDILE	Elève
24	MEDINE AHMAT	DINDILE	Représentante des filles
25	BITTA HAMDAD	DINDILE	Représentante des femmes
26	KALTOUMAYE ABDALLAH	MARGUE	Femme de ménage
27	HAPSITA MAHAMAT	KOURKOURE	Présidentes du grpt Nadia
28	ACHE DICKO	KATEREYE	Matrone
29	HAWA MAHAMOUD	KOURKOURE	Matrone
30	ZAHARA AHMAT	KOURKOURE	Commerçante
31	DJIDDO YAYA	KOURKOURE	Magdoum

République du Tchad  
 .....

Unité- Travail- Progrès

Présidence de la République  
 .....

Ministère de l'Administration du Territoire et  
 des Collectivités Territoriales Décentralisées  
 .....

Province de WADI-FIRA  
 .....

Département de DAR-TAMA  
 .....

Sous-préfecture de KOLONGA

**Procès-verbal de l'installation officielle de l'ADC/CCD**

L'an deux mille vingt un et le 09 Mars , s'est tenu un atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du Plan de Développement local regroupant, les autorités traditionnelles

cantonal, les représentants des Organisations de Développement villageoises (ODV) et les personnes ressources au chef-lieu du canton à Kourkouré  
 Etaient présents 63 participants parmi lesquelles 22 femmes (Cf. la liste des présences en annexe).

Parmi les points abordés lors de l'Atelier cantonal de lancement du processus d'élaboration du PDL, il figure en bonne place la mise en place du bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

Trois (3) points ont été débattus lors de la mise en place de l'ADC/CCD

- Le rôle et taches de l'ADC/CCD dans le processus d'élaboration du PDL
- Les critères de choix des membres sur la base du guide nationale
- Divers.

S'agissant du premier point, l'Association de Développement Cantonale ADCD/CCD est une structure locale, chargée de piloter le processus de la planification locale à travers l'élaboration du PDL, elle joue le rôle d' interface entre la communauté et les partenaires de développement et le Comité Cantonal de Développement/CCD émane du bureau Exécutif de l'ADC. Spécifiquement, l'ADC/CCD facilite le processus d'élaboration, défend le PDL au niveau du Comité Départementale d'Action en vue de sa validation, diffuser et promouvoir le PDL à tout le niveau, appuyer et encourager la mobilisation des contreparties pour le cofinancement des projets , suivre et évaluer les actions mise en œuvre, capitaliser la documentation sur le processus d'élaboration en vue de son appropriation et de la pérennisation des actions de développement du canton.

**N.B** : Les quatre premiers membres sont membres de Comité Cantonal de Développement/CCD.

A la sortie de cet atelier, les personnes ci-dessous citées sont élues en unanimité membres du Bureau Exécutif de l'Association de développement cantonale/CCD.

Il s'agit de :

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Sexe	Village	Contact
01	YAYA OUMAR	Président	M	Kourkouré	65141496
02	YAKHOUB ISHAKH	Vice-président	M	Watkeleké	99678198
03	KELLE ABDOULAYE	Secrétaire General	M	Dindilé	66841008
04	YAYA ADAM ABDALLAH	Secrétaire Adjoint	M	Dindilé	
05	HALIME YAKHOUB ADAM	Trésorière General	F	Ammar	
06	DJIDO ADAM OUSMAN	Trésorier Adjoint	M	Dindilé	66737371
07	YAYA IDRIS HISEN	Chargé des Matériels	M	kourkouré	66076156
08	MARIAM ADAM ISHAKH	Chargé des Matériels	F	Baroum Folo	
09	RADJWA ABAKAR HASSAN	1 <sup>er</sup> Conseillère	F	Ardebé	
10	MAHAMAT MOURSAL MAHADJIR	2 <sup>ème</sup> Conseiller	M	Koumouda	91046140
11	SOUMLAYA AHMAT MAHAMAT	3 <sup>ème</sup> Conseiller	F	Dindilé centre	
12	GONI ABAKAR IBRAHIM	Commissaire aux comptes	M	Hadjilidjé	66072543
13	NOURA ABDOULAYE ABAKAR	Commissaire aux comptes	F	Kourkouré	68863197

En divers, les participants se sont prodigués des conseils pour la bonne marche de l'ADC afin de contribuer au développement socio-économique du canton.

En foi de quoi, le procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kourkouré le 09 mars 2021

A la validation cantonale du PDL et suite au constat que certains membres ne sont pas dynamiques, il été procédé à la structuration du bureau exécutif de l'ADC/CCD. Dont voici le procès-verbal de la structuration.

#### Procès-verbal

L'an deux mille vingt un et le vingt-sept octobre, s'est tenu à la veille de la phase de validation Départementale du PDL notamment à la place habituelle de réunion, une Assemblée Générale Cantonale Extraordinaire, regroupant tous les membres de l'ADC/CCD.

Etaient présent à l'Assemblée générale, les membres du bureau exécutif de l'ADC/CCD, les Animateurs locaux et les Délégués thématiques.

Parmi les points inscrits à l'ordre du jour, il figure en bonne place la restructuration du Bureau Exécutif de l'ADC/CCD.

En se basant sur les critères d'éligibilités, les personnes citées ci-dessous sont désormais désignées en unanimité membre dudit bureau.

A l'issu de cette AG, sur proposition du Bureau Exécutif de l'Association de Développement Cantonale/Comité Cantonal de Développement ADC/CCD qui a été mis en place le 09 Mars 2021, ledit bureau est restructuré.

Il s'agit de :

**Président** : YAYA IBNI OUMAR

**Vice- président** : OUMAR DAOUD

**Secrétaire Général** : KALI ABDOULAYE MARI

**Secrétaire Général Adjoint** : YASSINE OUMAR BREME

**Trésorier Général** : HALIME YAKHOUB ADAM

**Trésorier Général Adjoint** : DJIDDO ADAM OUSMAN

**Chargés de matériels** : YAYA IDRISSE HISSEINE

MARIAM ADAM ISSAKH

**Conseillers** : NADJWA ABAKAR

SOUAD YOUSSEUF

SOUMEYA ADAM MAHMOUD

**Commissaires aux comptes** : GONI ABAKAR IBRAHIM et AMKALSSOUM ABDEL-AZIZ

Ce présent procès-verbal abroge toutes les dispositions antérieures en vue de la bonne marche de l'ADC/CCD. Il entre en vigueur dès la date de son adoption.

Fait à Kourkouré, le 27 Octobre 2021

Le Président de l'ADC/CCD

Les Animateurs locaux cantonal (ALC)

N°	Nom et Prénoms	Localité	Contact téléphonique	Sexe
1	SOUAD YOUSSEUF	KOURKOURE CENTRE	66 34 68 53/ 95 95 22 05	F
2	MOUSTAPHA DJIDDO YAYA	DINDILE	62121244	M

#### Liste des Membres des commissions thématiques (CT)

N°	Nom et Prénoms	Localité	Sexe
<b>Thématique : Agriculture - Elevage</b>			
1	YAYA IBNI OUMAR	BOURTANIC	M
2	YASSIN OUMAR	TEMATE 1	M
3	ISSAKHA ABDOULAYE	KOUMOUDA	M
4	ISMAIL YAYA	KOUMOUDA	M
5	KALI ABDOULAYE	DINDILE ZAKHAWA	M
6	ABOUT KHASSIM	KARANGA	M
7	YAYA CHARAF ABDOULAYE	BOURATANE	M
8	YAYA MORSAL	KOUMOUDA 2	M
9	HABSITA MAHMOUD	KOURKOURE	F
10	NOURA ABDOULAYE	KOURKOURE	F

<b>Thématique : Environnement :</b>				
11	TAHIR AHAMAT	DINDILE	M	
12	YAYA ADAM	DINDILE	M	
13	YOUSSOUF IDRIS	BORATANIGUE	M	
14	ABDOULAYE OUSMANE	BARINFOLO	M	
15	ZARA MAHAMOUD	KOURKOURE	F	
16	SOUMEYA AHAMAT	DINDILE	F	
<b>Thématique : Education-Culture- Jeunesse et Sport</b>				
17	HAROUNE YAYA	BOURATANIGUE	M	
18	HAOUA MAHAMOUD IDRIS	KOURKOURE	F	
19	SOUAD YOUSSOUF	KPURKOURE	F	
20	MAHAMAT ABAKAR	KOURKOURE	M	
21	HAROUNE YAYA	KOURKOURE	M	
<b>Thématique : Santé-Eau potable et Assainissement</b>				
21	ABDELKERIM NOUR	KOURKOURE	M	
22	AMKALSOU ABDELAZIZ	DINDILE	F	
23	HAPSITA MAHAMOUD	KOURKOURE	F	
24	MARIAM YAYA	KOURKOURE	F	
25	DAWA HAROUNE	DINDILE	F	
26	AWAD YAKHOUB	KOURKOURE	F	
27	ABDELKERIM NOUR	KOURKOURE	F	
28	DJIDDO YAYA	KOURKOURE	M	
29	YAYA IBRAHIM	Kourkouré	M	
<b>Thématique ; Affaires sociale – Genre</b>				
1	HAMAT ANNOUR	KOURKOURE	M	
2	YAYA ADAM ABDALLAH	DINDILE	M	
3	DAWA HAROUN	DINDILE ZAKHAWA	F	
4	SOUMEYA AHMAT	KOUMOU DA	F	
5	ABDOU MAHAMOUD	ANGARDJA	M	
<b>Thématique : Economie</b>				
1	ZARA MAHAMOUD	KOURKOURE	F	
2	ZARA AHMAT	BOURATANI	F	
3	MAHAMAT ABAKAR	DINDILE	M	
4	YAYA IBNI OUMAR	KOURKOURE	M	
5	ABDOULAYE SININE	KOUMOU DA	M	
<b>Thématique : Gouvernance- Paix et Sécurité</b>				
1	RADJWA ABAKAR HASSAN	ARDEBE	F	
2	HALIME YAKHOUB ADAM	AMMAR	F	
3	MAHAMAT MOURSAL MAHADJIR	KOUMOU DA	M	
4	GONI ABAKAR IBRAHIM	HADJILIDJE	M	
5	MARIA AHAMAT	DINDILE	F	
6	MOUSSA HAMAT HASSABALLAH	WELKELELKE	M	

Listes des participants aux ateliers cantonaux (hommes/femmes)

Liste des participants à l'atelier de lancement officiel

Nom et Prénoms	Village	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
Djiddo Adam	Dindilé	Participant	M	66737371
Goni Mahamat Issakh	Watkerelké	chef de village	M	
Mahamat Souleyman	Birkigne	chef de village	M	65552632
Ousman Haroun Mht	Watkerelké	Participant	M	
Djiddo Yaya	Kourkouré	Rpt/chef canton	M	66443102
Yacoub Issakh Ibrahim	Watkerelké	Rpt des Hommes	M	99678198
Yaya Ismaïl Hassan	Ardebé	chef de village	M	
Issakh Yacoub Abdoulaye	Koudjagui	Rpt des Hommes	M	
Yaya Ibrahim	Kourkouré	chef de village	M	

Moussa Ali	Bouratani	Rpt des Hommes	M	
Ibrahim Yaya Matar	Boudjani	chef de village	M	66413610
Issakh Yaya	Kourkouré	Participant	M	
Mahamat Yaya Issakh	Kirekir	Rpt des Hommes	M	
Djimaa Adam Idriss	Werweré	Rpt des jeunes	M	66783654
Atteïb Mht Issakh	Toutoua	Rpt des jeunes	M	
Aboubakar Souleyman	Kourkouré	Rpt des jeunes	M	
Mahamat Abakar Har	Kourkouré	Participant	M	65276315
Abdraman Yaya Matar	Boudjani	Participant	M	66782412
Habib Adam	Kourkouré	Participant	M	62679406
Abdou Mahamoud	Dindilé	Participant	M	66840984
Mahdi Haroun	Eberé	Rpt des jeunes	M	66994188
Mahamat Issakh	Rouaba	chef de village	M	62727275
Moustapha Yacoub	Marigué I	Rpt /chef de village	M	
Azibert Abakar	Watkerelké	Rpt des jeunes	M	66697377
Abakar Ibrahim	Birkigne	Rpt des Hommes	M	
Sileck Yacoub Barbadj	Dindilé	Participant	M	66367813
Ousman Ahmat Ali	Dindilé	Participant	M	66054480
Melik Adam	Kourkouré	Participant	M	
Djimaa Adam	Kourkouré	Participant	M	
Souleyman Abakar	Birkigne	Participant	M	
Tahir Oumar	Bourtené	Participant	M	60222615
Adam Idriss	Eberé	Participant	M	
Moustatpha Djiddo	Kourkouré	Participant	M	62121244
Adouma Tawil	Werweré	Participant	M	
Hamat Ibrahim	Ligué	Participant	M	
Abdelkerim Adam	Birkigne	Participant	M	65688586
Yacoub Ahmat Adam	Rawrawa	Participant	M	98999159
Moussa Hamat Hassaballah	Ardebé	Participant	M	99234511
Ahmat Mahamout	Kourkouré	Chef de Canton	M	66079678
Mahamat Ahmat Ay-ïch	Guéréda	Animateur	M	66626446
Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66505573
Salmé Abdraman	Guéréda	Animatrice	M	66124919
Madjingar Mienan Patrick	Guéréda	Chef d'antenne	M	66722453

Liste des participants à l'atelier de diagnostic participatif cantonal de Kourkouré

Canton : Kourkouré

Lieu : Kourkouré

Date : 07 juillet 2021

N°	Nom et Prénoms	Localité	Fonction	Sexe	Contact téléphonique
1	Abdraman Oumar	Guéréda	Animateur	M	66515139
2	Mahamat Ahmat Ay-ïch	Guéréda	Animateur	M	666246446/95196066
3	Ali Adam Ousmane	Guéréda	Animateur	M	66505573/93252539
4	Mahamat Saleh Djibrine	Guéréda	RAF	M	65542465
5	Halata Hassan	Guéréda	Chauffeur	M	66466934
6	Ahmat Bachar Mht	Guéréda	Formateur ANADER	M	62597940
7	Abakar Abdoulaye Issa	Guéréda	IDENPC	M	66220256

8	Habib Ahmat Mahamat	Guéréda	ADL/Elevage	M	66238251
9	Abdraman Haroun	Guéréda	Rpt/MCD	M	66619853
10	Bacherène Ali Adouma	Guéréda	Chef service Forestier	M	66755950
11	Ahmat Souleyman	Werweré	Participant	M	68832795
12	Dicko Katrowaye	Katereyé	Participant	M	
13	Mahamat Moursal	Koumouda II	Membre/ADC	M	91046140
14	About Khassim	Karanga	Délégué Elevage	M	66418179
15	Yaya Idriss	Kourkouré	Délégué Education	M	66076158
16	Mahamat Abdelkerim	Hadjilidjé	Délégué Environnement	M	62021656
17	Abdelkerim Nour	Kourkouré	Délégué Santé	M	66055620
18	Amkalsoum Abdel-Aziz	Dindilé	Déléguée Santé	F	62601544
19	Souad Youssouf	Kourkouré	Animatrice locale	F	66346853
20	Yassine Oumar	Temat I	Délégué Agriculture	M	98090088
21	Kalli Abdoulaye	Dindilé Zakhawa	Délégué Elevage	M	66841008
22	Goni Mahamat Issakh	Watkerelké	Délégué Education	M	
23	Al-hadji Abdraman	Dindilé Harazaye	Délégué Environnement	M	66066220
24	Habsita Mahamoud	Kourkouré	Participante	F	66671352
25	Noura Abdoulaye	Kourkouré	participante	F	68863197
26	Issakh Abdoulaye	Koumouda	Délégué Agriculture	M	62571117
27	Ahmat Mahamoud	Dindilé	Chef/Canton	M	66079678
28	Ismaïl Yaya	Koumouda	Délégué Elevage	M	
29	Hamat Annour	Bodjani	Participant	M	65553627
30	Yaya Adam Abdallah	Dindilé	Participant	M	63872377
31	Dawa Haroun	Kourkouré	Participante	F	
32	Souméya Ahmat	Dindilé	Participante	F	
33	Abdou Mahamoud	Dindilé	Participant	M	
34	Hissein Ahmat	Kourkouré	Participant	M	66630272
35	Tahir Ahmat	Dindilé	Participant	M	66137370
36	Youssouf Idriss	Kourkouré	Participant	M	
37	Abdoulaye Ousmane	Baronfolo	Participant	M	
38	Hawa Mahamoud	Kourkouré	Participante	F	
39	Zara Mahamoud	Kourkouré	Participante	F	
40	Zara Ahmat	Kourkouré	Participante	F	
41	Mahamat Abakar	Kourkouré	Participant	M	
42	Yaya Ibni Oumar	Kourkouré	Président/ADC	M	65141496
43	Abdoulaye Sinine	Koumoudall	Participant	M	66712516
44	Yaya Ibrahim	Kourkouré	Participant	M	
45	Mariam Ahmat	Dindile I	Participante	F	66165750
46	Kaltouma Digo	Dindile	Participante	F	66617294
47	Hadjé Haoua Alfadil	Dindilé	Participante	F	66806890
48	Mariam Tahir	Kourkouré	Participante	F	
49	Madiné Adouma	Kourkouré	Participante	F	
50	Fatimé Hassan	Kourkouré	Participante	F	63194533
51	Maïmouna Mahamoud	Dindilé	Participante	F	
52	Nadjwa Abakar Hassan	Ardebé	Conseillère/ADC	F	
53	Halimé Yakhoub Adam	Ammar	T.G./ADC	F	
54	Goni Abakar Ibrahim	Hadjilidjé	C.C/ADC	M	66072543

55	Abdraman Adam	Dindilé	Participant	M	66066920
56	Abakar Chéne	Dindilé	Participant	M	
57	Alhadj souleyman	Ardebé	Participant	M	99009750
58	Saleh Abdallah	Djimémize	Participant	M	99635748
59	Adam Abakar	Marigué	Participant	M	
60	Haroun Ousman	Ligné	Participant	M	66625431
61	Ismail Abdoulaye	Watkerelké	Participant	M	
62	Aboukhassim Acharif	Karangné	Participant	M	66418179
63	Yaya Moubarak	Dindilé	Participant	M	